



RAPPORT DES RÉSULTATS

MADAGASCAR
2023



Table de matières

Avant-propos du Coordonnateur résident	1
Le système des Nations Unies pour le développement à Madagascar	3
Les partenaires clés de développement du système des Nations Unies dans le pays	4
Chapitre 1 - Principaux axes de développement au niveau national et régional	6
Chapitre 2 - Appui du SNU aux priorités nationales de développement grâce au Plan-cadre de coopération	10
2.1. Analyse des résultats du Plan-cadre de coopération	10
2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération	11
Priorité stratégique 1 : Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité	11
Priorité stratégique 2 : Assurer le développement du capital humain	17
Priorité stratégique 3 : Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive	20
Priorité stratégique 4 : Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement	22
2.3. Appui aux partenariats et au financement du Programme 2030	24
2.4. Résultats du SNU travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience	28
2.5. Revue approfondie et leçons tirées	33
2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources	34
2.6.1. Aperçu financier	34
2.6.2. Mobilisation des ressources et qualité des financements	35
Chapitre 3 - Priorités du SNU pour l'année à venir	36
Annexe A. L'inclusion du handicap - une priorité pour le SNU	38
Annexe B. Les Nations Unies pour les jeunes	43
Annexe C. Liste des projets conjoints approuvés et/ou en cours de mise en œuvre en 2023	45
Annexe D. Acronymes, abréviations	47

Avant-propos du Coordonnateur résident



© FAO | Visite du champ de culture d'arachides dans le Fokontany d'Anjahavelo par le Coordonnateur résident

Ce rapport annuel que je suis honoré de présenter synthétise les principaux résultats de développement collectivement réalisés par le système des Nations Unies (SNU) à Madagascar en collaboration avec nos partenaires en 2023. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations

Unies pour le développement durable 2021-2023. Ce rapport témoigne clairement de ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble vers des objectifs communs, en exploitant des partenariats efficaces.



L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis dans le monde entier, allant des effets de l'urgence climatique et les prix élevés des denrées alimentaires à l'augmentation des inégalités. Madagascar n'a pas été à l'abri de ces problèmes. Dans le but de faire face à ces défis, le système des Nations Unies à Madagascar a intensifié ses efforts pour soutenir le pays dans sa quête de réalisation du Programme 2030, en adoptant une approche de plus en plus intégrée.

En 2023, l'engagement du SNU envers le développement durable de Madagascar a été guidé par les quatre priorités stratégiques de notre Plan-cadre de coopération : la bonne gouvernance, le développement du capital humain, l'accroissement de la productivité économique, et la préservation de l'environnement.

Nos programmes ont été conçus avec une approche au développement fondée sur les droits humains et l'intégration de la dimension genre, avec l'ambition de ne laisser personne de côté. Nous avons également mis l'accent sur le renforcement de la résilience des personnes, des communautés, des institutions et des systèmes, tout en assurant la durabilité de nos actions. La redevabilité envers les populations que nous servons et nos partenaires a été un autre de nos principes directeurs.

En approchant la fin de cette courte période de mise en œuvre de deux ans et demi, je tiens à exprimer notre reconnaissance. Tout d'abord au peuple malagasy, qui est au cœur de nos efforts et qui, par sa résilience face à divers défis, nous inspire quotidiennement. Nous sommes également reconnaissants envers nos partenaires, l'État, les partenaires techniques et financiers, la société civile, le secteur privé, le monde universitaire, les journalistes, et à bien d'autres, sans la coopération desquels notre travail aurait été une mission impossible.

En envisageant l'avenir, nous, le SNU à Madagascar, constitué de 20 entités aux mandats complémentaires, réaffirmons notre détermination à être guidé par les aspirations de prospérité du peuple malagasy, à travers notre Plan-cadre de coopération 2024-2028. Dans cette démarche, nous tirerons parti des enseignements précieux de notre précédent cadre et nous nous efforcerons de travailler avec une cohérence et une efficacité accrue, tout en consolidant nos partenariats autour d'une vision commune du développement durable pour Madagascar.

Je suis ravi de vous inviter à parcourir ce rapport pour découvrir la proposition de valeur du SNU à Madagascar et comment nous exploitons nos partenariats pour le bénéfice de toutes et tous les Malagasy.



Issa SANOGO

Issa Sanogo
Coordonnateur résident du système des Nations Unies et Coordonnateur humanitaire à Madagascar



Le système des Nations Unies pour le développement à Madagascar

20

entités sous le Plan-cadre de coopération 2021-2023

La configuration du système des Nations Unies (SNU) à Madagascar a principalement conservé sa structure en 2023, avec 20 entités directement engagées dans l'exécution du Plan-cadre de coopération 2021-2023. Parmi ces entités, 17 étaient présentes physiquement à Madagascar, tandis que 3 (CNUCED, PNUE, UNDRR) n'ont

pas de personnel dans le pays.

Cependant, de nombreuses entités ont élargi leurs opérations dans différentes régions du pays pour se rapprocher des communautés et adapter leur programmation en fonction du contexte local.



Même si elles ne sont pas incluses dans le Plan-cadre de coopération, d'autres entités onusiennes telles que l'AIEA, l'OMI et l'OMM ont collaboré à différentes interventions. Le HCR a déployé une présence physique en raison de l'urgence de certains des dossiers

qu'il gère. Par ailleurs, OCHA a continué à jouer son rôle de coordination des interventions d'urgence pour sauver des vies et protéger les personnes dans des situations de crise humanitaire.

Les partenaires de développement clés du SNU dans le pays

En 2023, le SNU a continué à adopter une approche de partenariat multi-acteurs et proactive pour concrétiser ses engagements en faveur du développement durable de Madagascar.

Le succès du développement repose sur l'adoption nationale des initiatives, et à cet égard, le SNU a privilégié le partenariat avec les institutions nationales tant au niveau central qu'aux niveaux décentralisés :

- Au niveau central, le leadership des différents ministères et organismes rattachés, œuvrant dans les domaines de la gouvernance, de la lutte contre la pauvreté, de la croissance économique, des secteurs sociaux, ainsi que de l'environnement et de la résilience face au changement climatique, a permis une mise en œuvre nationale des différentes interventions des entités du SNU à Madagascar.
- Grâce à une collaboration étroite avec les collectivités territoriales décentralisées au niveau des régions, des communes et

des services techniques déconcentrés, en particulier dans les régions du Sud, le SNU a soutenu l'effort national pour être au plus près des populations.

Le secteur privé, la société civile, y compris les groupements travaillant pour et avec les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, et les groupes vulnérables, les associations et plateformes engagées pour les droits humains ou la gouvernance en général, ainsi que le monde universitaire, comprenant les universités publiques et privées, et les instituts ou centres de recherche, ont été des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de la programmation du SNU.

Durant l'année 2023, l'appui et la synergie des actions avec les partenaires techniques et financiers, tant bilatéraux que multilatéraux, établis au sein de diverses plateformes d'échanges et de coordinations stratégiques et sectorielles, ont permis d'élargir l'impact des interventions du SNU.



© CINU/Bureau du Coordonnateur résident Madagascar | Arminah, une jeune étudiante engagée à promouvoir les ODD pendant l'évènement Youth corner 2023, suite à sa visite au stand du SNU

Parmi les principaux donateurs ou partenaires contributeurs du SNU engagés dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) figurent ¹ :

Pays :

- Allemagne (gouvernement, Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement)
- Belgique
- Canada (Fonds canadien pour les initiatives locales)
- États-Unis d'Amérique (Gouvernement des États-Unis d'Amérique, Ministères fédéraux pour le travail et les affaires sociales, Agence des États-Unis pour le développement international)
- France
- Japon
- République de Corée (Agence coréenne de coopération internationale)
- Norvège (Agence norvégienne de coopération au développement, Ambassade de Norvège)
- Suède (Agence suédoise de coopération internationale au développement)

Institutions financières internationales :

- Banque mondiale

Mécanismes financiers :

- Cadre unifié de budget, de résultats et de responsabilité de l'ONUSIDA
- Facilité mondiale pour l'environnement
- Fonds conjoint pour les ODD
- Fonds d'adaptation
- Fonds d'affection spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine
- Fonds de l'OPEP pour le développement international
- Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix
- Fonds thématique de l'UNICEF pour la protection de l'enfance
- Fonds Vision Zéro
- Secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida
- Traités d'investissement bilatéraux

Secteur privé

Organismes multilatéraux :

- Union européenne et Direction générale de la protection civile et des opérations humanitaires de la Commission européenne
- Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



© UNFPA | Partenariat avec le Japon, appui pour la résilience de la population dans le Sud de Madagascar



© UNICEF | Partenariat avec USAID pour la vaccination à Madagascar

Chapitre 1 - Principaux axes de développement au niveau national et régional



© UN News/Daniel Dickinson | Une marchande de fruits de cactus épluchant les fruits pour offrir aux acheteurs

L'année 2023 a été pour Madagascar une période remplie de défis et de possibilités, durant laquelle le peuple a démontré une résilience remarquable.

Dans un contexte où la croissance économique reste relativement faible et insuffisante pour réduire le taux de pauvreté monétaire, l'un des plus élevés du monde (77 %, Institut national de la statistique. 2021-22. Enquête permanente auprès des ménages), l'économie de Madagascar a récemment connu une

trajectoire de croissance influencée d'abord par la pandémie de la Covid-19, puis par la guerre en Ukraine, et enfin par une série d'événements naturels et/ou climatiques (SNU. 2022 [Analyse commune de pays](#)). Selon les estimations de la Banque mondiale, une reprise de la croissance économique s'est progressivement installée en 2023 avec un taux estimé autour de 4,0 %, prévu de s'accélérer davantage au cours des deux prochaines années pour atteindre environ 4,7 % en 2024-25.

Le coût de la vie a été un défi majeur pour les Malagasy au cours de l'année 2023, avec le taux d'inflation des denrées alimentaires atteignant un sommet de 15,5 % en mars. Pour l'année 2023 dans son ensemble, le taux d'inflation devrait s'établir à 10,5 %, pour ralentir légèrement à 8,5 % en 2024-25 (Banque mondiale).

Dans ce contexte, les revenus réels des ménages – qui sont en grande partie faibles et incertains en raison de l'emploi informel et précaire – se dégradent davantage, exacerbant ainsi la vulnérabilité qui caractérise la vie quotidienne de la majorité des familles à Madagascar.

Selon la Banque mondiale, les catastrophes dues aux aléas naturels coûtent en moyenne

1 % du produit intérieur brut à l'économie malagasy chaque année (Banque mondiale. 2024. *Poverty and Equity Assessment*). En 2023, Madagascar a été frappé par les tempêtes Cheneso et Freddy, qui ont causé de nombreux décès et de lourds dégâts. Malgré une stabilisation et une amélioration de la sécurité alimentaire, en partie grâce aux pluies et aux réponses apportées, sous le leadership du Gouvernement, en réponse aux cyclones dévastateurs qui ont frappé le Grand Sud-Est en 2022 et 2023, et à la grave sécheresse qui a affecté le pays en 2020-2022, environ 2,29 millions de personnes avaient toujours besoin d'une aide humanitaire d'urgence à Madagascar à la fin de 2023.

Chiffres clés ²

Population
(2024) ^{a/}

30,6 millions

Proportion de la population âgée de moins de 25 ans (2018) ^{b/}

62,8 %

Produit intérieur brut per capita (USD courants, 2023) ^{c/}

529,56 USD

Achèvement du primaire (2024) ^{d/}

47 %

Personnes en insécurité alimentaire aiguë élevée (2023) ^{e/}

1,31 millions

Taux de déforestation par an (2018) ^{f/}

1,4 %



© UN News/Daniel Dickinson | Représentant de l'association des pêcheurs du village de Mokala dans l'Anosy



© UN News/Daniel Dickinson | La progression des dunes dans le Sud est l'un des effets du changement climatique à Madagascar

« Alertes précoces pour tous » – Madagascar, premier pays à élaborer son plan d'action



Madagascar, en première ligne face à la crise climatique, fait partie des 30 nations choisies pour l'initiative « Alertes précoces pour tous ». Cette initiative vise à garantir que toutes les personnes dans le monde soient protégées des phénomènes météorologiques, hydrologiques ou climatiques dangereux grâce à des systèmes d'alertes précoces capables de sauver des vies d'ici fin 2027. En septembre 2023, Madagascar a lancé cette initiative au niveau pays avec la présence des entités leads au niveau mondial : la FICR, l'OMM, UIT et l'UNDRR, de 93 organisations présentes au niveau pays issues du Gouvernement, du SNU, des organisations non gouvernementales, de la Croix rouge, du secteur privé, des universitaires, et de la société civile, ainsi que des donateurs clefs comme la Banque mondiale, la BAD, l'AFD et l'USAID. Compte tenu de l'importance cruciale de cette initiative pour le pays, le plan d'action pays 2024-2027 a été ensuite rapidement élaboré et a été le premier plan disponible dans le cadre de cette initiative. Il a été officiellement lancé lors de la 28^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP, en anglais), suscitant un vif intérêt. Le pays commencera sa mise en œuvre dès 2024.



© Tantely | Les Malgasy ont été appelés aux urnes en 2023

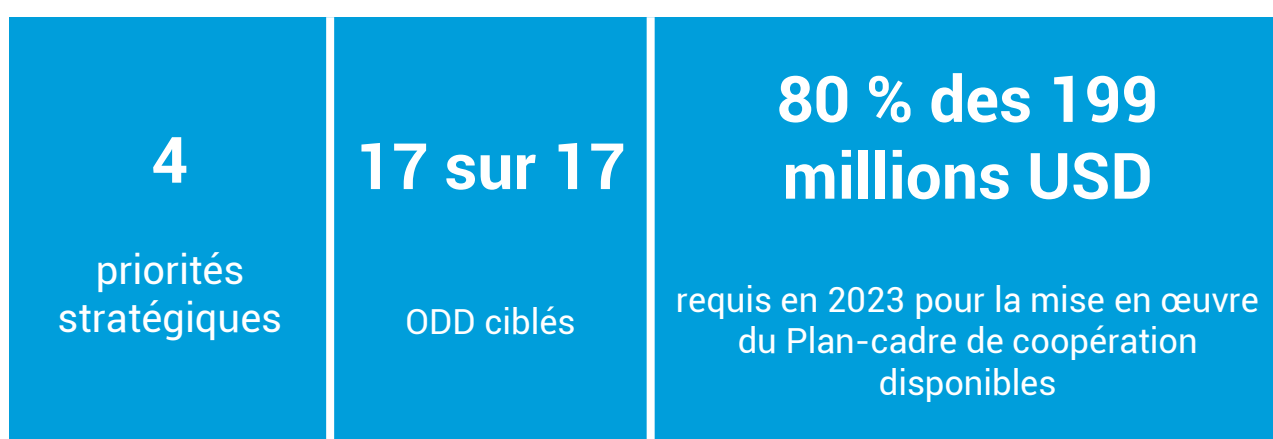
L'année 2023 a été marquée par les préparations et la tenue des élections présidentielles dans un climat de tension. Malgré les efforts de médiation entrepris par les acteurs politiques et sociaux, il n'a pas été possible de rassembler les acteurs à la table des négociations, et l'opposition a finalement boycotté les élections. Seuls trois des 13 candidats ont mené campagne, et les élections se sont déroulées dans le calme en novembre, aboutissant à la réélection de Andry Rajoelina pour un second mandat de cinq ans, qui a pris ses fonctions en décembre 2023.

La capacité et les ressources insuffisantes des principales institutions nationales

responsables de la protection des droits humains a conduit à une situation fragile des droits humains en 2023. L'absence d'organes constitutionnels des droits humains pleinement opérationnels a été observée pendant la période préélectorale, lorsque les controverses liées à l'organisation de l'élection présidentielle ont entraîné d'importantes manifestations. Les problèmes d'accès à la justice et les conditions carcérales sont restés des préoccupations majeures en 2023. Le Sous-comité sur la torture a effectué une visite officielle à Madagascar à la fin du mois d'avril 2023 et a exprimé ses inquiétudes concernant les conditions de détention.

Chapitre 2 - Appui du SNU aux priorités de développement nationales grâce au Plan-cadre de coopération

2.1. Analyse des résultats du Plan-cadre de coopération



Source : UNINFO (accédé le 22 mars 2024)

Dans le but et le principe de ne laisser personne de côté (cf. Annexe), ainsi que de contribuer aux changements durables dans les institutions, à l'amélioration des conditions de vie de la population, en particulier les personnes vulnérables, ainsi qu'au renforcement de leur résilience, le SNU à Madagascar a apporté sa contribution aux priorités nationales par le biais de son Plan-cadre de coopération.

En 2023, le SNU à Madagascar a entamé la dernière année de mise en œuvre de son Plan-cadre de coopération 2021-2023. Ce plan, qui s'appuie sur une série de défis cruciaux identifiés lors d'une vaste consultation nationale et sur les avantages comparatifs du SNU à Madagascar, se concentre sur quatre priorités stratégiques, notamment :

- (1) Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité ;
- (2) Assurer le développement du capital humain ;
- (3) Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive ; et
- (4) Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement.

Les résultats majeurs du Plan-cadre de coopération se traduisent par 12 effets déclinés en 36 produits.

Ce rapport met en lumière les avancées réalisées en 2023 pour atteindre les produits et contribuer aux effets décrits dans le Plan-cadre de coopération.

Les résultats de 2023 soutiennent le peuple malagasy grâce à des conseils et au renforcement du cadre normatif/régulateur, nécessaire pour l'élaboration et l'évaluation des politiques, des stratégies, des lois, et des normes. Le renforcement des capacités des détenteurs d'obligations, afin d'améliorer l'offre des services de

qualité et la contribution à l'épanouissement total des titulaires de droits, ainsi que des programmes et projets directs en faveur des publics cibles, sont d'autres moyens par lesquels le SNU a collaboré avec ses partenaires pour obtenir des résultats.

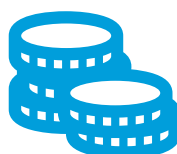
2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération

Priorité stratégique 1 : Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité



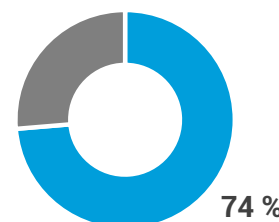
13,7 millions USD

Ressources requises



7,8 millions USD

Ressources disponibles



Dépenses effectives



Entités SNU participantes : HCDH, OIM, OIT, ONUDC, ONU-Habitat, ONUSIDA, PNUD, UNCDF, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNOPS



ODD : 1, 3, 5, 8, 10, 11, 16, 17

Effet 1.1 : D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits humains, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique

En 2023, le SNU a contribué au renforcement des compétences des quatre institutions de contrôle démocratique pour qu'elles puissent remplir leurs mandats et fonctions. Ces institutions sont : la Cour des comptes, le Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'état de droit, la Commission d'évaluation des politiques publiques, et la Commission de la bonne gouvernance et de la transparence de l'Assemblée nationale.

Plus de 50 membres du Comité interministériel ont vu leurs compétences renforcées en matière de rédaction des rapports et de suivi de la mise en œuvre des recommandations des mécanismes internationaux des droits humains.

Neuf nouveaux acteurs du système judiciaire (magistrats et auxiliaires de justice) et des forces de sécurité ont bénéficié d'un renforcement de leurs compétences techniques et opérationnelles

pour offrir des services de qualité à la population. Les activités du SNU ont contribué à ce que 40 % des procès-verbaux transmis aux juridictions compétentes par rapport aux dossiers d'infractions pouvant faire l'objet d'une enquête en 2023 soient traités, tandis que 49 % à 59 % des infractions ont été jugées par rapport aux procès-verbaux transmis aux juridictions compétentes.

61 500 personnes supplémentaires ont pu accéder à la justice grâce à un mécanisme formel et 10 630 personnes grâce à un mécanisme informel de résolution des conflits. Un accomplissement marquant est l'amélioration de la confiance des populations, notamment les plus vulnérables, au système judiciaire dans les zones d'interventions, passant de 44 % en 2021 à 51 % en 2023.

Dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains, cinq institutions nationales ont réussi à soutenir les populations dans la compréhension et la défense de leurs droits. Le décret d'application de la loi relative à la lutte contre les violences basées sur le genre a été publié en 2023, permettant son

application à partir de cette date. Le processus d'élaboration de la Politique nationale pour l'égalité homme-femme a été lancé.

19 institutions de contrôle, organisations de la société civile et média ont réussi à remplir leurs mandats et leurs fonctions.

D'autre part, deux cadres normatifs, institutionnels, politiques du système électoral ont été mis à jour et améliorés en conformité avec les standards internationaux (non-discrimination des personnes vulnérables, liberté d'expression et d'opinion, diversité et indépendance des médias, etc.). Plus précisément, cette amélioration du système électoral s'est réalisée grâce au renforcement des capacités des acteurs du secteur médiatique en matière d'éthique journalistique et de lutte contre la désinformation, la mésinformation et les discours de haine, la mise en œuvre du système de vérification des faits dans la lutte contre la désinformation, la mésinformation et les discours de haine (iVerify), et à la promotion de la participation des personnes handicapées au processus électoral.



CINU | Gouvernance locale, réunion de la population pour la prise de décision sur les actions contre le changement climatique à Maroalimainty

1 043 836 personnes, dont 48,6 % des femmes, ont été inscrites sur les listes électorales dans le cadre de l'élection présidentielle de novembre 2023.

Des observatoires des droits humains dans

neuf régions différentes et deux associations ont vu leurs capacités renforcées pour promouvoir une culture anti-corruption à travers un suivi et l'élaboration de rapports des cas relevés dans leur circonscription.



Même si elle n'est pas signataire du Plan-cadre de coopération, l'OMI a travaillé en collaboration avec l'ONUDC (et Interpol) pour renforcer la gestion de la sûreté portuaire et de la sécurité maritime, contribuant ainsi aux objectifs généraux du Plan-cadre de coopération. En plus du renforcement des capacités des autorités responsables de la sûreté de la navigation, une évaluation de la sûreté des installations portuaires à Toamasina a été effectuée en 2023. Un projet de loi sur le code de sécurité de l'*International Ship and Port Facility* et le *Port State Control*, ainsi qu'un plan de sûreté des installations portuaires, ont été approuvés par l'Agence portuaire maritime et fluvial de Madagascar.

Effet 1.2 : D'ici 2030, les administrations centrales et décentralisées mettent en œuvre de manière inclusive et conformément à leurs compétences respectives, des politiques publiques efficaces et efficientes intégrant les besoins fondamentaux de la population et les besoins prioritaires des territoires en vue de l'atteinte des ODD

Avec l'appui du SNU, deux textes directeurs prenant en compte les besoins fondamentaux de la population et l'autonomie, la responsabilisation et les priorités territoriales en vue de réaliser les ODD ont été mis en application : la loi n° 2021-011 validant la Lettre de politique de décentralisation émergente et le décret n° 2023-932 validant le Plan national de décentralisation émergente.

Le Secrétariat général de la Présidence de la République a mis en place un outil de gestion axé sur les résultats, la gouvernance et les systèmes d'information intégrés dynamiques. La Stratégie nationale de développement de la statistique 2023-2030 a été élaborée pour

renforcer le système statistique à l'échelle nationale et régionale.

Deux régions et 24 communes ont bénéficié de ressources adéquates (transferts et ressources propres) pour mettre en œuvre leur plan de développement. Elles ont mis en place un mécanisme de coordination et de partenariat pour une gouvernance territoriale multi-acteurs efficace.

Le SNU a également soutenu la gouvernance locale et les services de proximité dans 14 districts des régions Androy, Anosy et Atsimo-Andrefana en fournissant des équipements modernes.

Effet 1.3 : D'ici 2030, la société civile, les médias, les jeunes et les femmes participent de manière quantitative, qualitative, effective et responsable à la gestion des affaires publiques et à la réalisation des ODD à tous les niveaux.

Grâce à l'appui du SNU, deux cadres légaux et organisationnels relatifs au rôle des organisations de la société civile et médias ont été développés ou actualisés, tandis

que deux cadres légaux et organisationnels relatifs au rôle des organisations de la société civile sont dotés de dispositifs appropriés pour leur mise en œuvre.

Plus de 60 organisations de la société civile ont été formées et ont été en mesure de mener des actions pertinentes et efficaces dans les domaines de l'éducation et de la mobilisation citoyennes, du plaidoyer, du suivi des politiques publiques et de la réalisation des ODD. Plus de 265 journalistes ont vu leurs capacités en matière de liberté d'expression pendant le processus électoral renforcées.

Dix régions ont mis en place un cadre de

concertation et de dialogue opérationnel. 15 communes des régions Analanjirofo, Menabe et SAVA ont élaboré des plans de développement intégrés et inclusifs. 12 structures locales de concertation ont intégré les jeunes (représentant au moins 30 % des membres). Une initiative de volontariat des jeunes issue de la diaspora, inscrite dans la Politique nationale d'engagement de la diaspora, a été mise en œuvre.



Histoire d'impact :

« Adeline – jeune femme actrice défenseuse de la paix » et « Rêve de guitariste devenu réalité »

En 2023, le Fonds du Secrétaire général pour la consolidation de la paix (PBF, en anglais) a continué à œuvrer pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes à Madagascar. À travers son projet « IRF Tanora » mis en œuvre par le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF, le PBF apporte un soutien spécifique aux jeunes, en particulier aux jeunes femmes impliquées dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Ce projet a pour objectif principal de promouvoir les échanges et la mise en réseaux de jeunes femmes, ainsi que de renforcer leurs capacités et de soutenir les initiatives menées par des groupements et associations de jeunes femmes, tant au niveau universitaire que communautaire. Enfin, il favorise une approche qui lutte contre les stéréotypes de genre associés à l'usage de la violence, et vise à promouvoir des masculinités positives.

Adeline est l'une des jeunes femmes leaders qui ont suivi des formations destinées aux jeunes messagères de la paix, ainsi qu'aux jeunes artistes et influenceurs sur les réseaux sociaux et au sein des réseaux et associations de jeunes. Ces formations visent à renforcer les compétences des jeunes, afin de les impliquer dans les espaces de dialogue et de les responsabiliser dans les processus de médiation. Suite à ces formations, ces jeunes femmes sont devenues des ambassadrices pour promouvoir une culture de paix parmi les jeunes et diffuser des messages positifs sur la paix, la cohésion sociale et l'égalité.

Adeline, une jeune femme malentendante, montre aux autres jeunes et à la société malagasy que chacun a son rôle à jouer. « *Je suis une jeune leader et entrepreneuse dans la région Atsinanana à Madagascar. Je dirige une association locale dénommée L'CECI œuvrant dans la promotion de la jeunesse. [...] Je suis aussi active sur les réseaux sociaux dans le cadre de la mobilisation des jeunes sur différentes thématiques incluant la consolidation de la paix* ».

Les femmes ont un rôle essentiel dans la construction de la paix à Madagascar. Elles sont fréquemment les fondements de la famille et de leurs communautés, et apportent la sagesse, leur empathie et leur aptitude à résoudre pacifiquement les conflits. Leurs voix et leurs actions sont indispensables pour favoriser l'harmonie, la compréhension mutuelle et la coexistence pacifique dans notre société.



© CINU/Bureau du Coordonnateur résident | Adeline, jeune femme malentendante présidente d'une association, entrepreneuse et ambassadrice de paix

Cet appel résonne avec les actions portées par le portefeuille de consolidation de paix.

Avec la nouvelle éligibilité de Madagascar pour le PBF (2023-2027), de nouveaux projets viennent s'inscrire dans la continuité de l'égalité des genres et renforcent les impacts des projets antérieurs. Cette extension du portefeuille témoigne l'engagement du PBF à reconnaître et à valoriser le rôle des jeunes femmes et filles dans la promotion d'une paix durable.

La paix durable repose sur l'inclusion. L'égalité et l'équité de genre, ainsi que la lutte contre la discrimination envers les femmes, sont au cœur des priorités du PBF, conformément à l'engagement de ne laisser personne de côté. Cet engagement est mis en œuvre par le biais d'activités qui répondent aux besoins des jeunes et qui sont conçues en conséquence.

Dans le cadre du projet « IRF Tanora », une collaboration entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'UNICEF a également permis de mettre en place l'approche EDUTAINMENT (un mélange d'éducation et de divertissement) au sein de la communauté. Le centre de jeunes de Toamasina a mobilisé les jeunes de 15 à 35 ans autour des activités ludo-éducatives comme la musique, le sport, la poésie et la peinture durant trois mois (novembre 2023 à janvier 2024). Les activités proposées ont été exprimées par les jeunes eux-mêmes lors des consultations communautaires réalisées.



© CINU / Bureau du Coordonnateur résident | Florine, jeune femme leader communautaire qui apprend la guitare au centre de jeunes de Toamasina

Les jeunes des quartiers vulnérables ont montré un grand intérêt pour les cours de guitares proposés au centre de jeunes de Toamasina. Les jeunes filles, en particulier, ont exprimé leur fierté d'apprendre à jouer d'un instrument souvent associé aux garçons et aux hommes. Florine Zafitsara, une jeune leader communautaire de 20 ans et membre de l'Association des étudiants en physique et chimie, fait partie de ces jeunes filles. Florine a déclaré que « *elle a participé à cette activité car d'abord elle apprécie le son de l'instrument et n'a pas eu les moyens pour prendre des cours auparavant.* » Elle souhaite également renforcer ses interactions avec ses pairs et développer des compétences musicales spécifiques. Après avoir terminé les cours de perfectionnement offerts par la Direction régionale de la jeunesse et des sports de Toamasina, Florine prévoit de soutenir les jeunes de son quartier en donnant des cours de guitare. Son ambition est de devenir une jeune fille guitariste professionnelle.

Le portefeuille de consolidation de la paix encourage les synergies entre les différents projets afin d'assurer une participation intégrale et significative des jeunes femmes, et d'amplifier l'impact dans les zones d'intervention. Il est fréquent que les jeunes filles et les femmes soient en première ligne sur le terrain.

Le projet « [OBS-MADA](#) », qui vise à créer un « Observatoire des jeunes citoyens engagés pour une gouvernance plus inclusive, efficace et apaisée », est mis en œuvre par le PNUD et l'organisation non gouvernementale MSIS Tatao. Ce projet, qui comprend un système d'alerte précoce pour la prévention des conflits, est actuellement renforcé par le projet « IRFTanora ». Il s'appuie sur un réseau de jeunes observateurs actifs dans les 23 régions. Les jeunes femmes jouent un rôle particulièrement actif dans ces activités sur le terrain. Seraia Lema, une de ces jeunes femmes, déclare : « *En tant que jeune femme, j'ai conscience que j'ai des devoirs et des responsabilités pour le développement et la paix à Madagascar. Les femmes constituent une majeure partie de la population, donc si les femmes sont toujours marginalisées et mises de côté sans pouvoir participer, Madagascar n'avancera pas. C'est pourquoi je m'engage pour la paix.* »

Anjaranirina Blondi Suzars, une jeune femme leader en plaidoyer, souligne : « *Les femmes sont actrices du développement de Madagascar, car elles jouent un rôle important dans la communauté, dans la cohésion sociale. Elles ne doivent pas attendre les hommes pour contribuer au développement, elles construisent les bases, les racines de la paix.* ». Elle s'adresse aux jeunes dans un appel à l'action : « *Levez-vous, osez-vous exprimer et donner vos idées et solutions pour la paix !* »

Priorité stratégique 2 : Assurer le développement du capital humain



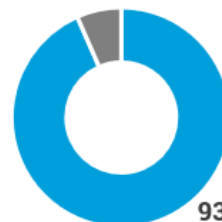
121,3 millions USD

Ressources requises



96,0 millions USD

Ressources disponibles



93 %

Dépenses effectives



Entités SNU participantes : OIM, OIT, OMS, ONUSIDA, ONUDI, PAM, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNOPS



ODD : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 16

Effet 2.1 : Les institutions nationales et entités locales permettent à la population notamment aux plus vulnérables d'exercer leurs droits en matière de santé, de nutrition, d'accès à l'eau et assainissement pour la capture du dividende démographique et des ODD

En 2023, le SNU a concentré ses efforts sur les questions de santé. Quatre districts ont bénéficié d'une formation sur l'humanisation des soins dans le cadre de la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle. Plus de 62 % des formations sanitaires de base à l'échelle nationale ont proposé au moins cinq méthodes contraceptives modernes. 1 230 femmes atteintes de fistules obstétricales ont subi une intervention chirurgicale de réparation. En ce qui concerne la vaccination, 74 % des enfants de moins d'un an ont été vaccinés contre la rougeole. Des initiatives visant à renforcer le système de santé et à intégrer les maladies non transmissibles ont été mises en place. Trois campagnes de distribution de masse de médicaments contre les maladies tropicales négligées ont été réalisées.

Face à l'évolution du VIH vers une épidémie de type concentré avec des prévalences du VIH supérieures à 5 % parmi les

populations clés à haut risque, le Plan stratégique national 2023-2028 sur le VIH et le Sida a été finalisé. Plus de 16 880 personnes vivant avec le VIH (adultes et enfants) ont reçu un traitement antirétroviral, tandis que les efforts de sensibilisation, de prévention, de dépistage et de counseling se sont poursuivis.

Le SNU a permis à 974 600 personnes d'avoir accès à l'eau potable dans leur communauté. En outre, plus de 50 écoles et centres de santé de base ont bénéficié des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Plus de 163 500 personnes résident désormais dans de nouvelles communautés résilientes au changement climatique dans les régions Amoron'i Mania, Analanjirofo, Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Boeny, Fitovinany et Vatovavy.

Le Plan national d'action pour la nutrition, révisé en 2023 avec le soutien du SNU, a été mis à disposition. Plus de 6 000 sites communautaires de nutrition ont offert des services de counseling sur l'alimentation des femmes, des enfants et des adolescents, conformément aux protocoles nationaux dans les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Fitovinany, et Vatovavy. Plus de 92 000 enfants âgés de 6-59 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été

admis pour traitement dans des centres de santé ou des sites communautaires, tandis qu'environ 228 700 enfants âgés de 6-59 mois malnutris aigus modérés ont été admis pour traitement dans des centres de santé ou des sites communautaires dans les districts cibles. Plus de 360 700 élèves ont bénéficié de service de nutrition scolaire avec les paquets essentiels dans les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Fitovinany, et Haute Matsiatra.

Effet 2.2 : Les institutions nationales et entités locales mettent en œuvre un système national de protection sociale plus intégrée et inclusive, permettent aux personnes vulnérables et marginalisées et aux victimes de catastrophes, de violence ou d'abus et exploitations de jouir pleinement de leurs droits

En ce qui concerne la protection sociale, 3 % des enfants ont bénéficié d'un programme de transfert monétaire fourni par le SNU à l'échelle nationale en 2023.

En matière de violences basées sur le genre, plus de 27 700 personnes survivantes ont reçu des services essentiels de prise en charge.

Cinq régions ont mis en œuvre la stratégie nationale visant à impliquer les hommes et

les garçons dans la promotion de l'égalité des genres. Un plan d'action national pour lutter contre la violence envers les enfants a été mis en place avec le soutien du SNU.

Dans le contexte d'une protection sociale inclusive, le SNU a soutenu l'établissement d'un guichet social dans quatre communes. Le nombre de bénéficiaires a augmenté, passant de 22 000 enfants à la fin de 2022 à 55 300 enfants et environ 1 100 personnes handicapées à la fin de 2023.



© UNICEF/Charles Renel | Reprise des cours après les vacances d'été à Mahajanga, Boeny

Effet 2.3 : Les institutions nationales et entités locales mettent en œuvre des programmes d'éducation de qualité, équitables, inclusifs accessibles à tout âge, accroissant les compétences de la population

Pour soutenir la transformation de l'éducation, 108 nouvelles structures scolaires (comme des salles de classe, des bibliothèques, des bureaux de direction, des latrines, ...) ont été construites, équipées et mises en service dans les régions cibles. 1 665 établissements scolaires dans des régions cibles ont reçu de nouveaux matériels d'enseignement et d'apprentissage. Plus de 8 700 enfants déscolarisés ont bénéficié de dispositifs et de mesures de réinsertion scolaire dans les régions Analanjirofo, Anosy, Androy, Atsimo-Andrefana, Atsimo-Atsinanana, Boeny, Fitovinany, et Vatovavy.

Le SNU a contribué au développement de 16 plateformes et réseaux pour favoriser la redevabilité envers les populations dans le contexte des activités de mobilisation sociale et d'engagement communautaires des programmes de nutrition, de protection de l'enfant, d'éducation, de santé, et d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Cela comprend également la communication en réponse aux risques et l'engagement communautaire pendant les périodes de cyclones et d'inondations.

Plus de 350 stations radio locales ont participé à la communication pour le changement social et comportemental (« *social and behaviour change communication* »).

Le développement de la jeunesse a été une priorité constante pour le SNU tout au long de l'année (cf. Annexe B.). Plus de 400 jeunes ont vu leurs compétences renforcées en matière de consolidation de la paix, d'approche de terrain d'entente et de dialogue constructif dans les régions Analamanga, Atsinanana et DIANA. Plus de 28 500 jeunes ont participé à des programmes de développement, de réponse humanitaire, de consolidation de la paix, et de promotion et de protection des droits humains. Environ 260 établissements scolaires ont proposé un programme d'éducation aux droits humains (éducation complète en milieu scolaire). Sept points de prestation de service, y compris les centres pour jeunes, ont été en mesure de proposer aux jeunes des programmes complets de santé sexuelle et reproductive adaptés à leur âge.



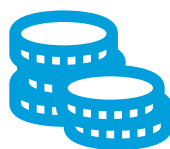
Même si elle n'est pas signataire du Plan-cadre de coopération, l'AIEA a apporté sa contribution à ses objectifs globaux. En 2023 l'AIEA a soutenu la mise en œuvre à Madagascar de plusieurs projets d'envergure internationale, dont « Le rayon de l'espoir » pour guérir le cancer, « L'atome pour l'alimentation » pour combattre la malnutrition, et « L'atome pour le climat » pour atténuer les impacts négatifs du changement climatique.

Priorité stratégique 3 : Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive



41,9 millions USD

Ressources requises



35,4 millions USD

Ressources disponibles



64 %

Dépenses effectives



Entités SNU participantes : CNUCED, FAO, FIDA, OIT, ONUDI, PAM, PNUD, UNCDF, UNESCO, UNOPS



ODD : 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15

Effet 3.1 : L'employabilité des jeunes, des femmes et des ruraux est renforcée et mise en adéquation avec les potentialités et les besoins locaux pour permettre une productivité améliorée ainsi qu'un accès facilité et équitable au marché du travail

En 2023, le SNU a concentré ses efforts sur l'amélioration de l'employabilité des jeunes. Ainsi, 47 750 jeunes ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités dans des domaines qui favorisent leur employabilité.

Cinq établissements de formation technique et professionnelle ont été appuyés et ont pu proposer des options pédagogiques novatrices et inclusives. Un cadre normatif pour la certification (référentiel de certification) a été mis à disposition, et quatre référentiels de

formation existants ont été mis à jour et/ou nouvellement créés.

Des informations sur la formation professionnelle et technique ainsi que sur le marché du travail au niveau de l'Office national de l'emploi et de la formation ont été mises à disposition. Un portail virtuel de veille prospective concernant l'enseignement technique, la formation professionnelle et les opportunités d'emploi a été mis en place.

Effet 3.2 : Plus d'investissements dans les systèmes productifs et manufacturiers, incluant l'économie bleue et verte et la digitalisation, sont promus pour une croissance inclusive, durable et résiliente

Les interventions du SNU visant à renforcer des capacités par le biais d'innovations pour améliorer la productivité ont profité à 191 140 participants, y compris des femmes et des jeunes qui contribuent à des chaînes stratégiques de valeur dans des filières porteuses. 70 infrastructures ont été établies pour améliorer la performance et la compétitivité de ces chaînes de valeur.

Plus de 2 500 entrepreneurs, néo-

entrepreneurs et producteurs impliqués dans ces chaînes stratégiques de valeur ont bénéficié des services d'incubation, de conseil, de jumelage entre organisations paysannes et opérateurs de marché.

En outre, 23 000 petits producteurs ruraux ont bénéficié de dispositifs visant à réduire les pertes après récolte, améliorant ainsi leur productivité.

Dans le domaine de la modernisation économique, la Direction générale de la météorologie a bénéficié de l'achat et l'installation des stations météorologiques qui permettent de lui fournir automatiquement des données climatiques. La Direction est par la suite en mesure d'élaborer des informations agrométéorologiques permettant la planification agricole aux services des producteurs ruraux, tel que la planification des calendriers culturaux et les choix des variétés culturales adaptés aux prévisions climatiques.

Par ailleurs, 29 opérateurs privés ont bénéficié d'interventions supplémentaires visant à renforcer la résilience des secteurs agricole et industriel face au changement climatique. En parallèle, 2 205 acteurs et 15 unions de groupements de producteurs ont adopté des techniques et des technologies innovantes et résistantes au changement climatique dans les régions Androy et Anosy. Des motos, des tablettes avec powerbank solaires et d'autres équipements fournis ont facilité la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de soutien renforcé et décentralisé pour

les producteurs agricoles. Avec le soutien du SNU, plus de 17 100 emplois supplémentaires ont été créés pour les jeunes et les femmes.

Le SNU a soutenu diverses initiatives visant à encourager les investissements spécifiques dans les secteurs et chaînes stratégiques de valeur dans les régions à fort potentiel. Plusieurs entités, publiques ou privées, qui soutiennent la promotion et/ou la mise en œuvre des investissements dans des secteurs et des chaînes stratégiques de valeur ont bénéficié des renforcements de leurs capacités. Environ 40 petites unités de transformation, industrielles et artisanales, ont été nouvellement créées ou modernisées. Par ailleurs, des kits solaires ont été installés dans les régions Melaky et Menabe pour soutenir la promotion de systèmes de production performants et résilients au changement climatique, tout en améliorant l'accès aux marchés et aux opportunités économiques. Quatre nouvelles minicentrales hydroélectriques et/ou solaires ont été établies et utilisées en milieu rural à des fins productives, augmentant ainsi la capacité installée.



© UN News/Daniel Dickinson | Utilisation de l'irrigation pour la culture

Effet 3.3 : L'accès des jeunes aux emplois décents, productifs, durables et résilients est favorisé à travers le développement de l'entrepreneuriat et la mise en œuvre des mesures d'accélération de la transition de l'économie informelle à la formelle

En matière de promotion de l'entrepreneuriat et de partenariat avec le secteur privé, on peut aussi mentionner deux projets innovants (appui aux incubateurs et mécanisme de financement intégré) qui ont reçu un soutien technique. Un autre accomplissement important est la ratification par Madagascar de deux normes internationales du travail, y compris celles concernant la sécurité et santé au travail.

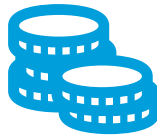
Par ailleurs, huit entités ont été renforcées pour formaliser l'économie. Deux installations ont été mises en place pour simplifier l'accès à des informations, services ou conseils bénéfiques à leur investissement pour les intervenants, y compris les jeunes et les femmes provenant de l'économie informelle, facilitant ainsi leur intégration socio-économique.

Priorité stratégique 4 : Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement



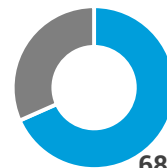
22,0 millions USD

Ressources requises



19,1 millions USD

Ressources disponibles



68 %

Dépenses effectives



Entités SNU participantes : FAO, HCDH, OIM, OIT, OMS, ONUDC, ONUDI, ONU-Habitat, PAM, PNUD, PNUE, UNDRR, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNOPS



ODD : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

Effet 4.1 : D'ici 2030, toutes les institutions étatiques, le secteur privé et la société civile appliquent de manière effective et coordonnée les principes et normes de l'état de droit, des droits humains et de la bonne gouvernance dans la gestion du capital naturel, de l'environnement et du changement climatique

Un accomplissement marquant en 2023 est l'incorporation de la gestion environnementale et climatique dans deux plans sectoriels de développement (le Plan de développement stratégique de la Centrale d'achat de médicaments essentiels, et la Politique et la Stratégie de durabilité de l'économie bleue sur l'emploi). Le SNU a également soutenu le Comité régional de gestion de la migration à Androy, qui a amélioré sa capacité à intégrer les défis liés aux dynamiques migratoires internes dans les politiques, les processus et les textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion environnementale et climatique aux

niveaux central et décentralisé.

Dans les régions Anosy et DIANA, plus de 60 jeunes, comprenant 37 femmes et 23 hommes, ont vu leurs compétences renforcées pour l'application des réglementations actuelles relatives à la gestion des ressources naturelles.

Le Ministère de l'environnement et du développement durable a reçu des motos qui augmenteront sa mobilité et son efficacité dans le suivi et l'encadrement technique de la mise en œuvre des reboisements, de la stabilisation des dunes et de l'établissement des pépinières.

Effet 4.2 : D'ici 2030, les acteurs aux différents niveaux mettent effectivement en pratique les mesures de conservation, de préservation et de valorisation de la biodiversité et du capital naturel pour que l'environnement et les ressources naturelles soient piliers de la croissance économique, du développement durable et des meilleures conditions de vie des populations

Le SNU a soutenu l'administration efficace de trois aires protégées, terrestres et marines, situées dans les régions Anosy, DIANA et SAVA. À Analamanga, Atsinanana, DIANA, et Sofia, 10 bassins versants ont pu mettre en œuvre un plan d'aménagement et de gestion.

De plus, neuf régions (Analamanga, Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo

Atsinanana, DIANA, SAVA, et Vatovavy) ont mis en œuvre des plans de reboisement et de gestion des feux. En 2023, une superficie de 336,5 hectares a été reboisée, et 225 000 jeunes plants ont été produites. Le SNU a soutenu la construction d'une centrale hydroélectrique (perçue comme une technologie et technique écologiquement rationnelle) dans la commune rurale de Mandialaza dans la région d'Alaotra Mangoro.



© Bureau du Coordonnateur résident Madagascar | Le Lémurien « maki », emblème de la riche et unique biodiversité de Madagascar, menacé d'extinction

Effet 4.3 : D'ici 2030, les autorités nationales et locales, les acteurs multisectoriels renforcent la gouvernance des risques de catastrophes, mettent en œuvre des mesures de renforcement de la résilience face au changement climatique des communautés, des infrastructures et des secteurs économiques clés et augmentent la capacité de réponse

Avec l'appui du SNU, une stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone a été élaborée en vue d'améliorer les cadres politiques, juridiques et stratégiques en faveur de la résilience au changement climatique. Cinq régions

(Analamanga, Analanjirifo, Androy, Anosy, et Boeny) ont reçu des outils pour la prévention, la préparation, la réduction et la réponse aux aléas climatiques et aux catastrophes.

Un autre accomplissement significatif est l'établissement d'un nouveau centre opérationnel de gestion de crise au sein du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes. Le pays a également réussi à soumettre son rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai 2015-2030.

En 2023, approximativement 11 500 nouveaux individus/ménages ont accédé à une énergie propre, abordable et durable grâce à l'appui du SNU. 61 000 nouveaux ménages dans les régions Analamanga, Androy, Atsinanana, DIANA, et Sofia, sont désormais capables de mettre en œuvre l'agriculture intelligente face au changement climatique.

Le SNU a rendu possible la réalisation de plus de dix actions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. Six régions supplémentaires (Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Fitovinany, et Vatovavy) ont obtenu l'accès à des systèmes de surveillance des risques et des vulnérabilités, ainsi qu'à des alertes précoces pour divers aléas.

Pour atténuer la pollution, Madagascar dispose désormais d'un observatoire national des produits chimiques, coordonné par le Ministère de l'environnement et du développement durable et le Ministère de la santé publique. Une feuille de route pour la gestion des pollutions reste à sa disposition.

2.3. Appui aux partenariats et au financement du Programme 2030

L'aide au développement, par ses diverses voies (bilatérale ou multilatérale) et formes (dons, d'appuis budgétaires, de crédits, et de prêts), a un poids important dans le financement des programmes de gouvernance, sociaux, économiques et environnementaux à Madagascar. Tout au long de l'année 2023, le SNU a continué son soutien au Gouvernement de Madagascar en matière de :

- coordination de l'aide ;
- mobilisation de partenariats durables et de ressources clés suivant les conjonctures ;
- accompagnement du pays à saisir des opportunités de plaider à l'international pour faire avancer son programme de développement durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Donner un appui stratégique et technique à la coordination de l'aide

La tenue régulière des réunions du Groupe de dialogue de coopération, co-présidé par le SNU et impliquant les chefs de coopération, ainsi que l'engagement actif des entités du SNU, des représentants gouvernementaux et des partenaires techniques et financiers sur différentes plateformes sectorielles rassemblant des techniciens sectoriels, ont contribué à améliorer la coordination pratique de l'aide. L'objectif est une coopération efficace pour atteindre les ODD, en capitalisant sur la synergie et les complémentarités.

La sensibilisation à la capitalisation de la [Plateforme de gestion de l'aide](#) demeure essentielle. Cette plateforme joue un rôle clé en permettant à l'État de suivre les flux d'aide en fonction des acteurs,

des secteurs, des ODD, et des localités. Elle facilite également l'identification des écarts. Cependant, il est crucial de souligner que la mise à jour et l'exploitation de cet outil nécessitent un suivi attentif de la part du Gouvernement et un engagement continu de la part des partenaires de développement.

Le SNU, à travers le partenariat du PNUD et de l'USAID, a initié un processus d'examen et de préparation de la Stratégie nationale d'aide au développement. Il reste à la disposition de l'État malagasy pour activer le mécanisme conjoint de coordination pour l'émergence à tous les niveaux, afin d'assurer une coordination de l'aide et une coopération au développement efficace.



© UN News/Daniel Dickinson | Agricultrice

Mener des opérations de mobilisations de ressources clés – L'exemple de l'appui aux élections présidentielles



L'année 2023 marquait le début du cycle électoral à Madagascar, avec l'élection présidentielle en novembre. Le SNU a appuyé le Gouvernement de Madagascar

dans la mobilisation des acteurs et des partenaires pour le cycle électoral du pays.

Des dialogues sur un processus électoral inclusif et transparent ont été initiés par la Commission électorale nationale indépendante et soutenus par le Coordonnateur résident du SNU à Madagascar. Ces dialogues impliquaient l'organe de gestion des élections lui-même, les institutions publiques, les partis politiques, les médias, la société civile, les représentants religieux.

Un fonds commun pour les élections a été établi et géré par le PNUD pour fournir au pays des ressources nécessaires pour un environnement calme et favorable à la tenue d'élections crédibles, transparentes, pacifiques et inclusives pour le cycle 2023-2024. Les besoins de financement des élections présidentielles étaient estimés à environ 17,6 millions USD, dont près de 11,0 millions USD alloués par le Gouvernement et 4,4 millions USD mobilisées avec le soutien du SNU. Les principaux donateurs comprenaient l'Allemagne, la République de Corée, les États-Unis d'Amérique, la France, le Japon, l'Union européenne, et le PNUD.

Connecter le pays aux opportunités de plaidoyer en international

Le SNU a soutenu l'effort national d'être sous le radar et porter à l'échelle internationale les problématiques de développement qui affectent le pays, ainsi que les solutions et les engagements du pays pour la mise en œuvre de son programme de développement durable. Parmi ces efforts :



Madagascar a participé à la **Conférence des Nations Unies sur l'eau** (New York, mars 2023), qui était dédiée à l'examen à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action, sous le thème « L'eau pour le développement durable » (2018-2028).



Au **Forum pour la transition énergétique mondiale** (Berlin, mars 2023), Madagascar a pris l'engagement d'accélérer une transition énergétique innovante et propre, d'améliorer et d'élargir l'accès à l'énergie et aux services numériques dans les régions sous-desservies, et de favoriser des infrastructures résilientes et durables.



Au **Sommet pour les ODD** (New York, septembre 2023), Madagascar a pris l'engagement d'adopter et de mettre en œuvre une vision systémique, orientée vers l'avenir, dans sa trajectoire de développement.

Madagascar marque sa présence à la COP28



Madagascar, étant l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde, accorde une importance stratégique à des événements tels que les COP. Par conséquent, l'ensemble du SNU a collaboré pour soutenir Madagascar dans sa préparation technique et organisationnelle pour une participation efficace à la COP28, qui a eu lieu à Dubaï en novembre-décembre 2023.

Outre l'assistance technique à l'équipe de négociation, le SNU a facilité la participation de nombreux membres de la délégation malagasy, comprenant des représentants du Gouvernement, du SNU, des partenaires du développement, du secteur privé, et de la société civile, y compris une délégation significative du réseau de jeunes AIKA. Le pavillon Madagascar, pris en charge par le SNU, a permis au pays de marquer sa présence en organisant plusieurs événements parallèles sur différentes thématiques, comme l'impact du changement climatique sur la santé maternelle, les finances climatiques, l'eau, l'urbanisation et les transports, l'accès à l'électricité, les mouvements des jeunes, l'agriculture et la sécurité alimentaire, et la question du genre, la nature et la biodiversité.

La participation active de Madagascar à la COP28 a non seulement attiré l'attention mondiale sur les problèmes spécifiques au pays, mais a également permis aux représentants du pays présents de nouer de nouveaux liens de partenariats et d'explorer de nouvelles opportunités de financement pour son développement, comme celles offertes par le marché du carbone et la mise en place du fonds pour les dommages et pertes.



© UNICEF Madagascar/2023/Ramahenina | Lova Renée, 13 ans, « Youth advocate » pour l'UNICEF Madagascar et seule enfant membre de la délégation malagasy à la COP28

Pavillon Madagascar à la COP28

35 grands événements parallèles

y compris **1** événement organisé avec le Fonds conjoint pour les ODD

90 intervenants

dont **60** intervenants d'autres pays

2.4. Résultats du SNU travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience

Les efforts du SNU pour améliorer et intensifier la collaboration dans la programmation, les opérations et la communication ont été orientés par le Plan-cadre de coopération, sa

stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS, en anglais) et sa stratégie de communication et de plaidoyer, respectivement.

Une programmation plus cohérente pour plus d'impact

L'exécution globale du Plan-cadre de coopération est supervisée par le Comité de pilotage conjoint, co-présidé par la Ministre de l'économie et des finances et le Coordonnateur résident du SNU. Ce comité est composé de représentants du Gouvernement, des partenaires techniques et financiers, de la société civile, du secteur privé et du SNU. En mars 2023, ce Comité s'est réuni pour évaluer les avancées dans la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération et déterminer l'orientation stratégique que le SNU a suivi en 2023.

près de **53,9 millions USD**

enveloppe financière des projets conjoints approuvés et/ou en cours de mise en œuvre en 2023 (dont les cycles respectifs varient de 12 à 36 mois)

Dans une perspective de cohérence programmatique pour maximiser l'impact, au cours de l'année 2023, neuf agences (FAO, HCDH, OIM, ONUDI, PAM, PNUD, UNCDF, UNFPA, et UNICEF) se sont engagées dans la mise en œuvre de 11 projets conjoints, dont plusieurs ont été approuvés en 2023 (cf. Annexe C). La majorité de ces projets ont été élaborés en réponse à un appel à propositions lancé par des fonds d'affectation spéciale, dont deux proposées avec la société civile. Ces programmes, qui contribuent ensemble à 13 ODD (1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 17), portent notamment sur le financement intégré des énergies durables, le soutien au secteur privé, la gestion des migrations, la consolidation de la paix, et le renforcement de la résilience.



Sous la direction du Coordonnateur résident du SNU et le soutien technique du Secrétariat Spotlight, le SNU a initié une dynamique pour une initiative conjointe visant à mettre fin à tous les aspects de la violence basée sur le genre à Madagascar, en impliquant le secteur public, les partenaires techniques et financiers et la société civile. Des rencontres clés ont été organisées en 2023 avec ces acteurs pour former une alliance solide dans cette lutte et mobiliser des ressources pour le programme conjoint Spotlight 2.0 Madagascar.



Le SNU a progressé dans l'exécution de son initiative « Zones de convergence » qui, en réponse à l'appel du Secrétaire général « Nations Unies 2.0 », cherche à élaborer et expérimenter des modèles d'intervention conjointe pour accélérer les ODD au niveau local. Au cours de l'année 2023, l'initiative a commencé la mise en œuvre de paquets conjoints d'intervention dans les régions Androy et Anosy, en collaboration avec les autorités locales et régionales et selon une approche de développement durable sensible aux risques.

Dans ce contexte, le SNU a formé un nouveau comité inter-entité pour le Grand Sud ; sa mission principale sera de renforcer la coordination entre les entités du SNU et entre celles-ci, les autorités, les

partenaires, et les communautés aux niveaux local et régional, afin d'assurer un impact plus important de l'action du SNU dans le Sud du pays.

Le Laboratoire « Madagascar Quintet of Change » nommé pour le prix annuel du Secrétaire général des Nations Unies



S'inspirant de la vision du Secrétaire générale d'un « système des Nations Unies moderne, rajeuni par une culture orientée au futur, et renforcé par des compétences de pointe adaptées au vingt-et-unième siècle », le Laboratoire « Madagascar Quintet of Change », situé au sein du Bureau du Coordonnateur résident du SNU, a commencé expérimenter des approches novatrices depuis les premières flambées de la pandémie de la Covid-19. Son objectif est de développer une culture organisationnelle « ONU Madagascar 2.0 » et de nouvelles compétences et méthodes pour mieux servir les populations dans la Grande Île.

Le Laboratoire a accompli plusieurs réalisations importantes : (i) une application novatrice de la pensée systémique et de l'analyse prospective dans l'Analyse commune de pays 2022 pour répondre à la complexité, l'interconnexion et l'imprévisibilité du monde d'aujourd'hui ; (ii) l'expérimentation de nouvelles formes de coopération inter-agence et d'engagement des communautés au niveau local dans le cadre de l'initiative des Zones de convergence ; (iii) l'autonomisation des jeunes en leur offrant des espaces et de nouvelles compétences pour réfléchir à l'avenir de l'emploi et de l'entreprenariat des jeunes ; (iv) des innovations en matière de données et de culture de connaissance pour augmenter la pertinence et l'impact dans les actions du SNU.

Ils ont dit de nous :

« La semaine du CCA à Madagascar a été une véritable avancée. Elle a produit la première Analyse commune de pays entièrement axée sur la pensée systémique et intégrant le futur. ... C'est la quintessence pour une ONU plus tournée vers l'avenir, plus agile et plus percutante. »

- **Elena Proden**, Team leader et spécialiste senior, Unité ODD et Programme 2030, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)

« Le laboratoire fait un travail formidable, non seulement à Madagascar, mais aussi en plaçant la barre plus haut pour l'ensemble du système des Nations Unies. Nous sommes ravis de le promouvoir en tant qu'une meilleure pratique au niveau mondial pour ce qui est réalisable avec l'ONU 2.0 et de l'intégrer dans les futures politiques et orientations pour les équipes de pays des Nations Unies dans les différents pays. »

- **Katarina Kuai**, Spécialiste en innovation, [Bureau de la coordination des activités de développement](#) (UNDCO)

« La pensée systémique, l'analyse prospective et la cohérence entre politiques constituent un paquet de compétences et une approche que le Gouvernement de Madagascar s'est engagé à adopter - avec l'appui du laboratoire des Nations Unies - pour accélérer les trajectoires du pays vers les ODD. »

- **Olivier Ramiandrisoa**, Directeur général, Ministère de l'économie et des finances, Madagascar

La qualité et l'efficacité des activités opérationnelles en appui à la programmation

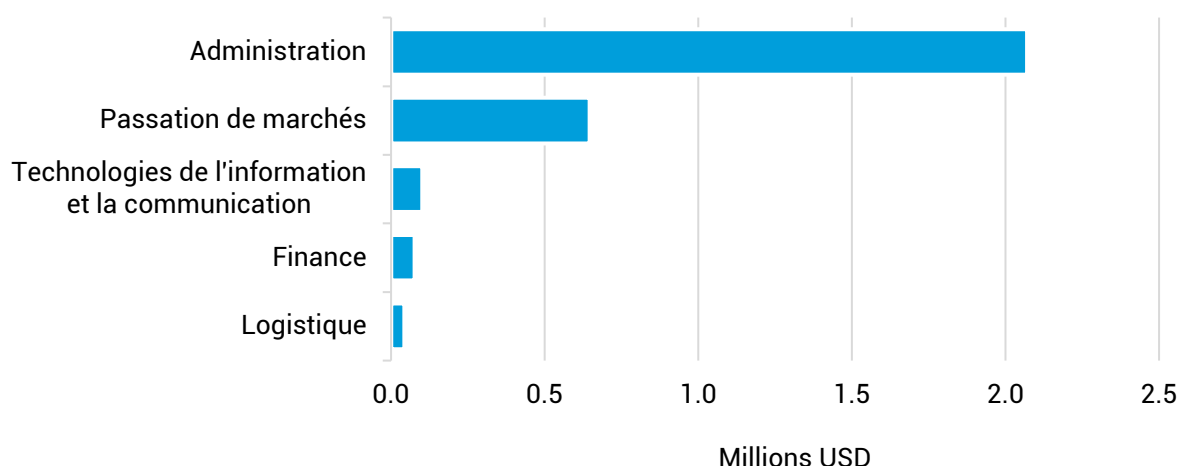
près de **3 millions USD**

coûts évités en 2023 à travers la coopération du SNU dans le cadre de la BOS

Le SNU a continué à mettre en œuvre la BOS avec l'objectif d'améliorer l'efficacité en éliminant les doublons, en exploitant le pouvoir de négociation commun du SNU et en maximisant les économies d'échelle. La BOS a orienté le SNU vers la préférence pour des services communs qui sont mis

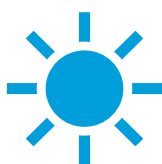
en œuvre conjointement ou fournis par une entité du SNU au nom d'une ou plusieurs autres entités. D'après la revue de la BOS effectué au début de 2024, la collaboration entre les entités dans le cadre de la BOS a permis au SNU d'éviter des coûts de près de 3 millions USD en 2023.

Coûts évités, par service commun



Le SNU a également fait des efforts pour améliorer la qualité de ses opérations, par exemple :

Des panneaux solaires ont été installés dans divers bureaux sur le terrain en tant que source d'énergie principale. Cela a pour but de diminuer la dépendance à l'égard de l'énergie produite par le diesel et de réduire l'impact écologique des opérations du SNU :



- **PAM** : Amboasary, Ambovombe (avec l'**OMS**), Bekily (bureau et base logistique), Fort Dauphin, et Tsihombe
- **UNICEF** : Fenerive Est, Fort Dauphin, Majunga, Manakara, et Tuléar

de **60 % à 90 %**

des besoins en énergie des bureaux du PAM dans le Sud qui ont installé des panneaux solaires en 2022-2023 sont actuellement supportés par l'énergie solaire



Un examen de l'accessibilité pour les personnes avec divers types de handicaps a été effectué dans des dizaines d'hôtels à travers le pays. Cela a été fait pour garantir leur adéquation avec les missions et les événements du SNU, renforçant ainsi son engagement à être plus inclusif.

Vers une force de travail diversifiée et dynamique au sein du SNU

La diversification de sa main-d'œuvre est une priorité pour le SNU. Dans cette optique, l'UNICEF a lancé un programme de stages en 2023, auquel toutes les entités du SNU ont été invitées à participer. Ce programme vise trois objectifs principaux : (i) donner aux jeunes universitaires malagasy l'opportunité de découvrir le travail du SNU, tout en renforçant leurs compétences grâce à un environnement de travail et un encadrement professionnel ; (ii) faire du SNU un employeur de choix pour les jeunes, en suscitant leur intérêt pour le travail au sein de l'organisation ; (iii) à long terme, répondre aux questions de diversité en favorisant le recrutement des femmes et des personnes handicapées. Au cours des six premiers mois du programme, quatre femmes et un homme, dont une personne handicapée, ont été recrutés.

« Pour l'UNICEF, ces stages permettent de bénéficier d'une force de travail jeune, généreuse, dynamique et motivée dans des domaines où une telle jeunesse et un tel dynamisme, sans oublier l'expertise, sont importants – tel que les statistiques, les analyses, le suivi et les évaluations, etc. »

- **Alain Dome**, Responsable de ressources humaines, UNICEF

Chaque stagiaire bénéficie de l'accompagnement d'un encadreur de stage qui joue à la fois le rôle de superviseur et de mentor. Ce stage offre aux stagiaires une première expérience dans le monde professionnel tout en leur permettant de gagner un revenu, non négligeable pour les jeunes étudiants.

« Je suis stagiaire en alimentation mWater au niveau de la section d'Eau, assainissement et hygiène, et ce programme de stage est une aubaine à laquelle j'ai eu l'honneur de participer ces trois derniers mois. Chacune des tâches que l'on m'a données a été riche d'enseignements et bien encadrée mais ce qui m'a le plus marqué ce sont les échanges qui m'ont permis d'acquérir de nouvelles capacités hors de mes fonctions. L'égalité et le respect vis-à-vis des stagiaires sont remarquables et j'espère que d'autres stagiaires à l'avenir pourront recevoir autant que j'ai reçu. »

- **Miharitiana Virginie Ramanampihe**, stagiaire avec le programme mWater de l'UNICEF



© UNICEF | Les cinq stagiaires recrutés par l'UNICEF au cours des six premiers mois du programme

Communications et plaidoyer en faveur des questions prioritaires

Au cours de l'année 2023, les communications et le plaidoyer du SNU ont principalement porté sur des thèmes tels que le genre, la jeunesse, l'égalité, les droits humains, la paix, et la résilience au changement climatique. Pour ce faire, divers outils ont été utilisés, y compris des histoires d'intérêt humain, des articles d'opinion dans les journaux locaux, des blogs en ligne, des courtes vidéos, des visites de haut niveau, entre autres. La jeunesse a été particulièrement mise

en avant dans les activités de communication, avec un accent sur l'entrepreneuriat et l'engagement en faveur du climat, tout en valorisant leurs compétences pour l'employabilité. Une initiative visant à améliorer la nutrition par le biais d'un concours d'art culinaire a permis d'accroître la connaissance des élèves et de leurs parents en matière de nourriture saine et équilibrée. Quatre régions ont bénéficié de ce concours en 2023.

Célébration de la Journée internationale des droits humains le 11 décembre 2023, date du 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains



© CINU / BCR | Projection d'un film sur la Déclaration universelle des droits humains à la célébration de la Journée internationale des droits humains

Le 11 décembre 2023, lors de la célébration de la Journée internationale des droits humains, le SNU à Madagascar a renouvelé et intensifié son engagement pour la défense et la promotion des droits humains, en partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux. Cette célébration coïncidait avec le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains et marquait la fin d'une campagne internationale d'un an orchestrée par le HCDH. L'événement a rassemblé environ 400 participants, parmi lesquels de jeunes défenseuses et défenseurs des droits humains de différentes régions de Madagascar, des enseignants et étudiants universitaires, des représentants d'organisations publiques et de ministères, des ambassadeurs, ainsi que des représentants et membres du personnel du SNU.



La campagne « Verified », qui lutte contre les discours haineux, a été intensifiée dans les écoles, les universités et les communautés, en parallèle avec les ODD. Cette campagne, ainsi que les valeurs des Nations Unies, ont été particulièrement mise en avant lors de diverses journées mondiales, y compris la Journée des Nations Unies.

plus de **10 000** volontaires à Madagascar

ont participé aux consultations mondiales en vue du code de conduite volontaire des Nations Unies pour l'intégrité de l'information sur les plateformes numériques

2.5. Revue approfondie et leçons tirées

En raison de la brièveté du cycle du Plan-cadre de coopération 2021-2023, une revue approfondie indépendante a été réalisée au lieu d'une évaluation, dans le but de tirer des leçons pour améliorer la formulation et l'implémentation des futurs plans-cadres de coopération. Les principales conclusions de cette revue sont les suivantes :

- Au sein du SNU, l'idée de mutualisation des efforts progresse, avec une véritable volonté de partager les ressources et d'obtenir des résultats conjoints concrets.
- Le Plan-cadre de coopération, d'une durée anormalement courte de 2,5 ans, a posé des problèmes d'alignement avec des priorités nationales peu définies, surtout dans une perspective de développement durable.
- Il a été difficile au sein du SNU à penser une approche systémique et programmatique conjointe, et la formulation des plans de travail conjoints élaborés pour chacune des quatre priorités stratégiques a été marquée, dans certains cas, par le mandat de différentes entités.
- Les groupes de résultats (Gouvernement-SNU) formés autour

de chaque priorité stratégique ont rencontré des difficultés à jouer pleinement leur rôle attendu de coordination.

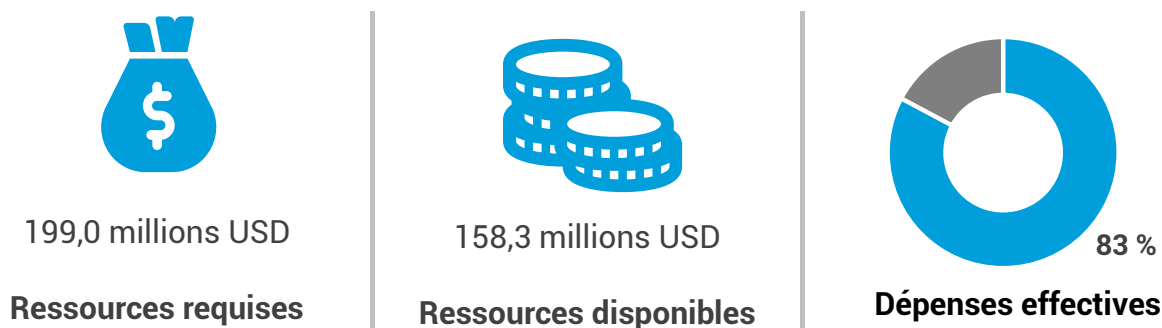
- Le turn-over ministériel, les responsabilités au sein des ministères parfois éclatées, et la baisse du budget de fonctionnement des ministères a eu un impact sur le leadership et implication des ministères, d'où une appropriation affaiblie du Plan-cadre de coopération par la partie nationale.
- Le manque de données pour certains indicateurs a rendu le suivi du Plan-cadre de coopération difficile.

Les conclusions de cette revue approfondie ont été intégrées dans la conception du Plan-cadre de coopération 2024-2028. Cela a conduit à une simplification de l'architecture de coordination, un renforcement de l'assurance qualité du cadre de suivi et évaluation, et l'application de l'approche systémique dès l'étape de l'analyse diagnostique de la situation. Cela a permis d'éviter une approche segmentée pour traiter les problèmes de développement et formuler la réponse du SNU, entre autres améliorations.

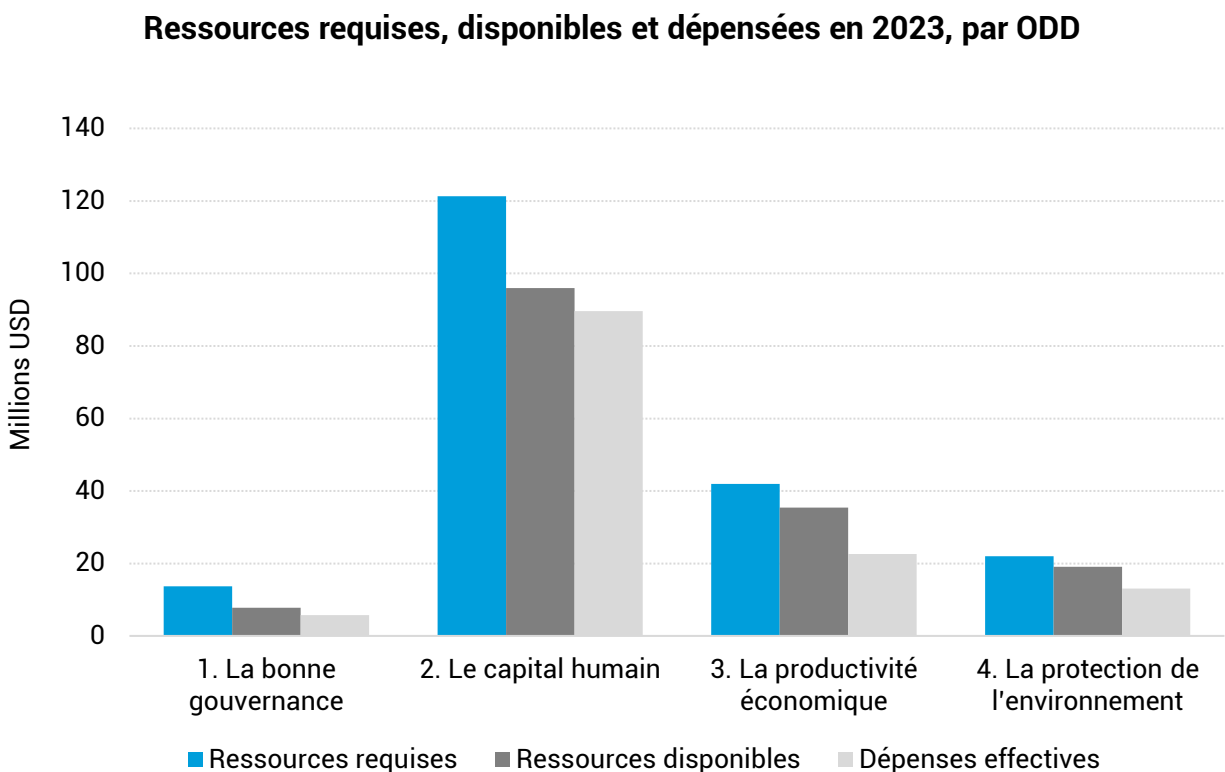
2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources

2.6.1. Aperçu financier

Pour l'année 2023, le montant total des ressources nécessaires s'élevait à 199,0 millions USD. Sur cette somme, 158,3 millions USD, soit 80 %, étaient disponibles pour la mise en œuvre des quatre priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération.



La Priorité stratégique 2 représente la majeure partie des ressources requises, disponibles et dépensées en 2023.

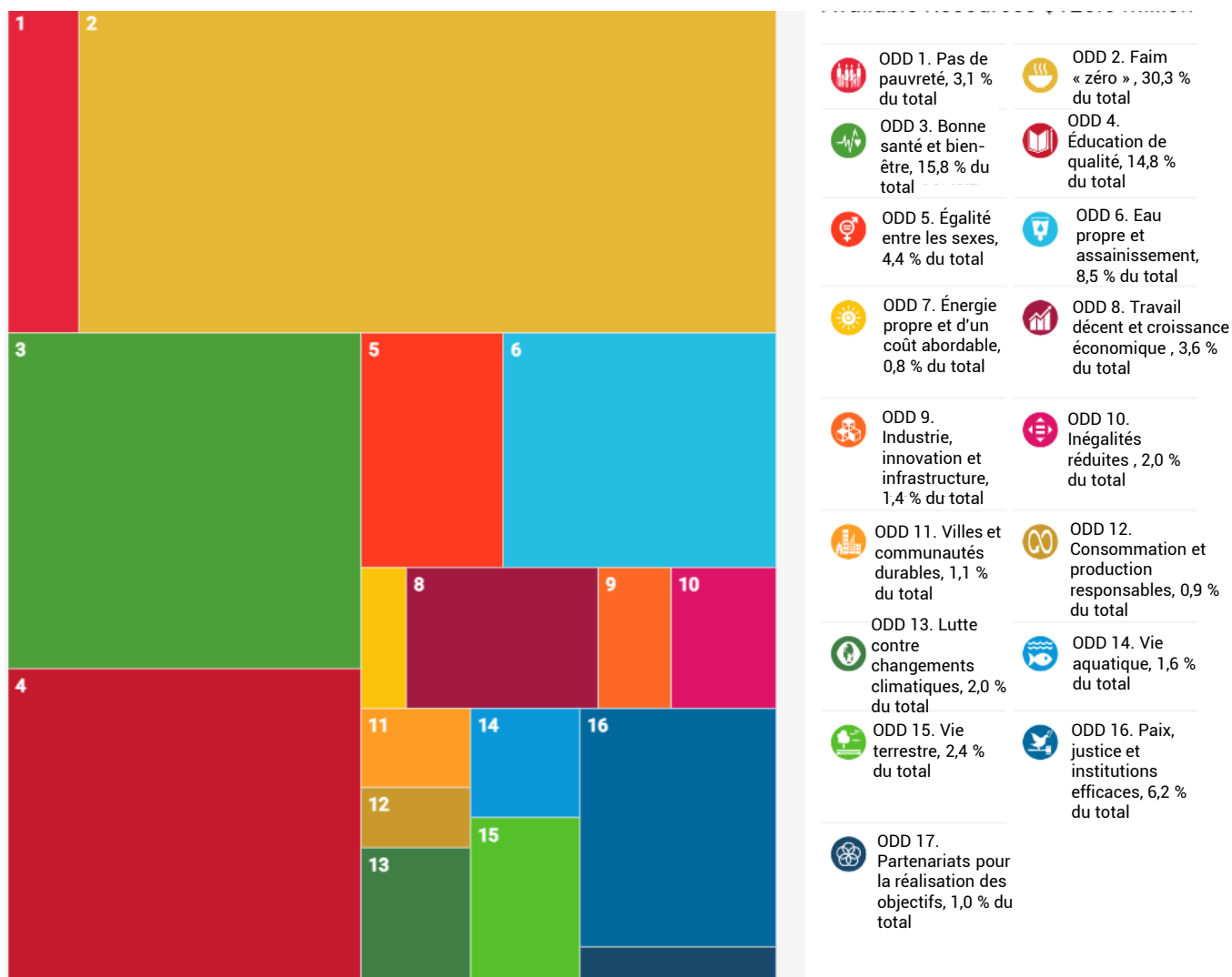


Source : UNINFO (accédé le 22 mars 2024)

2.6.2. Mobilisation des ressources et qualité des financements

Les ressources disponibles en 2023 ont été affectées à tous les 17 ODD. L'ODD 2 a reçu 30,3 % des ressources totales disponibles, l'ODD 3 en a reçu 15,8 %, et l'ODD 4 et l'ODD 6 ont reçu 14,8 % et 8,5 % du total, respectivement, ce qui représente les

montants les plus importants. Il s'agit d'ODD qui, sont classés parmi ceux qui présentent des défis majeurs pour le pays et dont les trajectoires récentes ne vont pas dans la direction d'une amélioration



Source : UNINFO (accédé le 22/03/24).

Les réponses aux crises

En 2023, le SNU a apporté un soutien significatif aux interventions en réponse à diverses crises humanitaires qui ont touché le pays, y compris les cyclones tropicaux (Freddy, ainsi que les effets à moyens termes de Batsirai et Emnati) et les sécheresses successives. Grâce à la collaboration entre les entités leads des différents clusters et leurs partenaires, près de 1,8 millions de personnes dans six régions touchées par ces crises ont bénéficié d'une assistance multisectorielle. Le Coordonnateur résident du SNU a orchestré les efforts de mobilisation des ressources via un appel éclair, qui a été financé à hauteur de 51 %, dont 12,5 millions USD provenant du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF, en anglais).

Chapitre 3 - Priorités du SNU pour l'année à venir

Lors du Sommet sur les ODD de septembre 2023, le Gouvernement de Madagascar, avec le soutien du SNU, s'est [engagé](#) à adopter un changement de paradigme dans le processus de formulation et mise en œuvre des politiques publiques, dans le but d'accélérer la progression du pays vers les ODD. Ce nouveau paradigme met l'accent sur la cohérence et l'intégration des politiques (ODD 17, cible 17.14), en s'appuyant notamment sur l'application de la pensée systémique et de l'anticipation. En lien avec l'accent mis dans le Plan-cadre de coopération 2024-2028 sur l'appui aux politiques publiques, le SNU soutiendra le Gouvernement en 2024 pour concrétiser ce nouveau paradigme, en renforçant les capacités et en réalisant un premier exercice d'évaluation de politiques et de leur mise en cohérence. Ce processus inclura également la préparation du Sommet de l'avenir pour renforcer cet engagement de Madagascar.

En 2024, le SNU débutera l'implémentation de son nouveau Plan-cadre de coopération 2024-2028. Ce plan vise à favoriser une approche plus intégrée du SNU autour d'une série de « [transitions](#) » adoptées par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable en 2023. Ces transitions concernent : (i) les emplois décents et la protection sociale, (ii) la transformation de l'éducation, (iii) la connectivité digitale, (iv) les systèmes alimentaires, et (v) l'agenda climatique (le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution, et l'énergie). L'objectif est que les avancées réalisées dans le cadre d'une transition aient un effet multiplicateur sur plusieurs ODD, contribuant ainsi à accélérer la progression vers les ODD. Chacune de ces transitions se recoupe avec plusieurs ou toutes les priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération, créant ainsi des synergies entre elles, pour un effet multiplicateur.

« En tant que SNU, nous nous sommes fermement engagés à promouvoir l'égalité des genres suivant une double approche axée en même temps sur l'intégration et le ciblage. Cela signifie que nous intégrerons la dimension genre de manière transversale dans notre programmation, mais aussi que nous mettrons en œuvre des programmes ciblés sur le genre. Pour réaliser cet engagement, nous nous sommes fixés un objectif financier ambitieux à l'horizon 2028 dans notre Plan-cadre de coopération 2024-2028 :

15 % ou plus des fonds seront alloués à des activités dont l'objectif principal est l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes

70 % ou plus des fonds seront alloués à des activités dont l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes est un objectif important. »

- **Issa Sanogo**, Coordonnateur résident du SNU



L'approche Nexus humanitaire-développement-pérennisation de la paix (HDP) mise en place à Madagascar a pour objectif de créer des synergies entre les interventions humanitaires, de développement et de pérennisation de la paix dans les zones prioritaires.

Ces zones sont situées dans les régions de convergence touchées par la crise alimentaire et nutritionnelle dans le Grand Sud et celles de la façade est touchées par les cyclones et autres aléas climatiques. En 2023, le SNU s'est

concentré sur le développement et l'appropriation de l'approche. En 2024, le SNU et ses partenaires lancent la mise en œuvre du Nexus HDP, qui comprend la mise en place de mécanismes de coordination régionale, le renforcement des capacités locales et régionales par la formation et le mentorat, l'identification des interventions prioritaires, la réalisation d'analyses conjointes, l'élaboration de plans opérationnels et d'outils de suivi et d'évaluation. La mise en œuvre du Nexus HDP à Madagascar nécessite l'engagement actif de toutes les parties prenantes : le SNU, les agences gouvernementales, les partenaires financiers, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les groupes de la société civile, les institutions académiques et le secteur privé. Ces acteurs jouent un rôle essentiel en guidant, en soutenant et en œuvrant pour le bien-être des communautés vulnérables touchées par les crises et en permettant leur retour à un développement durable. L'approche Nexus HDP encourage chaque acteur à utiliser ses avantages comparatifs pour mieux répondre collectivement aux risques, aux besoins immédiats et aux vulnérabilités des populations affectées.

En 2024, le SNU continuera à privilégier une approche multi-acteurs. En consultation avec le secteur privé, et en misant sur son appropriation, une plateforme du secteur privé pour les ODD sera mise en place. Cette plateforme servira de lieu d'échange et de recherche d'opportunités de croissance pour les entreprises, tout en respectant les principes de l'[UN Global Compact](#).

Les organisations de la société civile, y compris le monde universitaire, seront davantage impliquées dans les efforts visant à accélérer la réalisation des ODD. Ces efforts seront alignés sur les cinq dimensions du Programme 2030 (population, prospérité, planète, partenariats et paix) à travers le cadre intégré de la société civile sur les ODD connu sous le nom de « Vitrana ».

Dans le but d'accompagner la dynamique nationale pour atteindre les ODD, le SNU mettra en œuvre une nouvelle stratégie conjointe de mobilisation de ressources et de partenariats. Cette stratégie soutiendra la mise en œuvre du nouveau Plan-cadre de coopération. Elle viendra compléter et renforcer les efforts de chaque entité pour mobiliser des ressources pour des programmes conjoints ou des actions accélératrices des ODD. Parallèlement, le SNU continuera ses efforts pour établir un fonds commun pour les ODD, qui servira de mécanisme de financement.

Le SNU mettra en œuvre une nouvelle stratégie de communication et de plaidoyer pour plaider en faveur des questions prioritaires, comme la lutte contre le changement climatique et la lutte contre les violences basées sur le genre. Cette stratégie servira également à orienter les actions pour communiquer les résultats du SNU, en accord avec son engagement à être plus transparent et redevable.



En collaborant avec toutes ses entités, le SNU continuera à mettre en place des mesures pour optimiser l'efficacité de ses opérations.

Cela concerne notamment les domaines des achats, de la logistique, des télécommunications, des ressources humaines, des finances, et de services administratifs, non seulement dans la capitale, Antananarivo, mais aussi sur le terrain, en particulier dans le Sud. Les questions qualitatives, comme la protection de l'environnement, le genre et l'inclusion du handicap, seront des éléments importants à considérer dans les services communs du SNU. Dans cette optique, le SNU envisage, par exemple, de développer une stratégie pour la parité des sexes au sein de son personnel, afin d'augmenter progressivement la proportion de femmes qui était de 44 % du total du personnel en 2023.

Annexe A. L'inclusion du handicap - une priorité pour le SNU

Ne laisser personne de côté et aider en premier lieu les plus défavorisés est un principe directeur du Plan-cadre de coopération. Dans ce contexte, le SNU a porté une attention particulière aux droits des personnes handicapées dans sa planification et sa programmation au cours de l'année, en accord avec la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Voici quelques exemples :



- La Plateforme des fédérations des personnes handicapées de Madagascar, en sa qualité de membre du Comité de pilotage du Plan-cadre de coopération, a activement contribué à l'élaboration des orientations stratégiques du SNU, en veillant à ce que les droits des personnes handicapées soient dûment pris en compte.
- Les organisations des personnes handicapées ont été incluses dans les consultations trimestrielles menées entre la société civile axée sur les droits humains et le SNU.

Priorité stratégique 1 : Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité

- L'UNICEF soutient actuellement le développement de la politique d'inclusion et d'autonomisation des personnes handicapées. En 2023, des consultations régionales ont été menées à cet effet.
- Après un an et demi de collaboration entre le HCDH et l'UNICEF, associant les entités gouvernementales, la société civile et le SNU, des avancées notables ont été réalisées en matière de droits des personnes atteintes d'albinisme. Cette initiative a été lancée en réponse aux 27 enlèvements, amputations et meurtres de personnes atteintes d'albinisme recensés en 2021 et 2022, un chiffre record à l'échelle mondiale. Suite à la visite de l'Experte indépendante sur les droits des personnes atteintes d'albinisme en 2022, un comité technique conjoint Gouvernement/SNU/société civile a été formé et a continué ses travaux en 2023 afin d'élaborer un plan d'action national sur les droits des personnes atteintes d'albinisme. Le SNU a également appuyé la création et le renforcement de l'Association albinos Madagascar, qui a assuré la participation directe des personnes atteintes d'albinisme dans ce processus. L'association collabore aussi directement avec les parlementaires pour faire adopter une loi visant à renforcer la sécurité des personnes atteintes d'albinisme. Le réseau africain de l'albinisme soutient également les efforts déployés en connectant le travail d'élaboration d'un plan d'action national global réalisé à Madagascar avec les expériences dans d'autres pays africains. En 2023, le nombre d'agressions a diminué, grâce à une large couverture médiatique et une réponse proactive du Ministère de la justice, de la police et de la gendarmerie. L'augmentation de la sensibilisation a également permis à plusieurs enfants atteints d'albinisme de recevoir un soutien dans les écoles.
- En consultation avec des associations de personnes handicapées mobilisées par le HCDH et avec le soutien du PNUD, un [dispositif de vote en braille](#) (3 000 bulletins) a été expérimenté pour la première fois dans l'histoire électorale de Madagascar lors de l'élection présidentielle de novembre 2023. Cela a permis aux personnes malvoyantes d'exercer pleinement de leurs droits civils et politiques, assurant ainsi un processus électoral plus inclusif.



© PNUD | Confection de 3 000 bulletins en braille ont été imprimés pour l'élection présidentielle

- Le guide de l'Observatoire des droits humains, qui a été approuvé en 2023, et la préparation du plan d'actions pour l'année 2024 à l'échelle nationale ont bénéficié du soutien du PNUD.
- Le PNUD a identifié des personnes handicapées ainsi que des organisations des personnes handicapées dans 10 districts et 25 communes des régions Analamanga, Analanjorofo, Atsinanana, Menabe, et SAVA. Il a soutenu ces entités dans leur processus de structuration et formalisation, ainsi que dans la nomination de représentants du collège des personnes handicapées au sein de la structure locale de concertation.
- Le PNUD a facilité des sessions de dialogue entre les organisations des personnes handicapées, les organisations de la société civile et les autorités locales dans 25 communes des régions Analamanga, Analanjorofo, Atsinanana, Menabe, et SAVA. Ces sessions avaient pour objectifs de : (i) établir un diagnostic de la gouvernance inclusive au niveau de la commune ; (ii) promouvoir la collaboration, le dialogue et l'engagement réciproque ; (iii) faciliter la participation et l'implication des représentants des organisations de personnes handicapées dans la structure locale de concertation de la commune, (iv) renforcer la collaboration des organisations des personnes handicapées avec les autres acteurs. S'appuyant sur une stratégie nationale commune mise en œuvre dans les régions et les communes partenaires, le PNUD a mené des campagnes d'information, d'éducation et de communication sur les droits des personnes handicapées afin de promouvoir leurs droits, lutter contre leur stigmatisation et vulgariser le Convention relative aux droits des personnes handicapées.

- Le PNUD a converti les 50 articles de la Convention relative aux droits des personnes handicapées en capsules vidéo et spots audios. Cela a été fait dans le but d'éduquer et de sensibiliser ses partenaires et le grand public, et plaider auprès des autorités dans les régions Analamanga, Analanjirifo et Atsinanana :
 - 50 vidéos et 50 spots audio en Malagasy officiel ;
 - 50 vidéos et 50 spots audio en dialecte Betsimisaraka.
- L'UNICEF a initié une recherche sur l'implication du secteur privé dans la défense des droits de l'enfant à Madagascar, incluant la thématique de l'inclusion.
- L'UNFPA a impliqué des jeunes handicapés dans le processus de consolidation de la paix :
 - 14 engagements visant à favoriser la participation des jeunes handicapés à la consolidation de la paix ont été pris suite à des discussions organisées avec la participation des autorités locales, des autorités traditionnelles et des jeunes handicapés à Diego et DIANA. Ces échanges avaient pour but d'identifier les besoins et les potentiels des jeunes handicapés dans la promotion de la paix et de la sécurité au niveau communautaire.
 - 50 jeunes handicapés sont devenus des promoteurs de la paix au niveau communautaire à Toamasina et Antsiranana.
 - 30 jeunes handicapés ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités en développement personnel et en protection contre les violences basées sur le genre à Atsinanana (Toamasina) et DIANA.

Priorité stratégique 2 : Assurer le développement du capital humain

- En collaboration avec le Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme et la société civile, l'UNICEF a contribué à la révision et à la simplification des outils d'identification fonctionnels du handicap, pour permettre une meilleure identification des personnes handicapées et leur orientation vers les services appropriés.
- 167 membres des réseaux de protection de l'enfance répartis dans six régions (Analamanga, Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Fitovinany, Vatovavy) ont profité d'une formation sur l'inclusion du handicap, facilitée par l'UNICEF.
- Le renforcement de capacité des travailleurs sociaux et parasociaux pour l'inclusion des personnes handicapées dans les programmes de soutien psychosocial et de développement de la petite enfance a été facilité par l'UNICEF.
- L'OMS a déployé des équipes médicales pour offrir des soins ambulatoires réguliers en réponse à la demande croissante de services de santé mentale, notamment dans les régions affectées par des crises humanitaires. Par exemple à Ambovombe, dans le Sud de Madagascar, où l'hôpital spécialisé le plus proche pour le traitement de la santé mentale se trouve à 600 kilomètres, l'OMS a facilité 93 consultations gratuites sur une période de trois jours (dont 67 % étaient de femmes). Dans le cadre de ses activités, l'OMS assure les soins nécessaires et s'engage à combattre la stigmatisation souvent liée aux handicaps psychosociaux.
- L'UNICEF a installé 19 kits pour les latrines ([Latrine Add-On, child & disabled people \(unicef.org\)](https://www.unicef.org/fr/latrine-add-on-child-disabled-people)) conçus pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées, comprenant une plaque d'accroupissement adaptée aux enfants et aux adultes. Ces accessoires ont été installés dans des blocs sanitaires nouvellement construits dans des écoles et des lieux publics.
- L'UNICEF a organisé des actions de mobilisation sociale visant à promouvoir l'inclusion des enfants handicapés en milieu scolaire.

- Par ailleurs, l'OIT, dans le cadre de son projet « Haute intensité de main d'œuvre (HIMO) Bâtiments », a pris en compte les besoins des enfants et des enseignants handicapés en s'assurant que chaque bâtiment scolaire construit dans le cadre du projet soit équipé de rampes d'accès et affiche une icône (symbole international d'accessibilité) symbolisant cette inclusion du handicap. En 2023, 73 nouveaux bâtiments anticycloniques ont été construits, équipés et livrés dans les régions Androy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, et Fitovinany, dont 72 salles de classe au niveau primaire et une salle de classe au niveau préscolaire, contribuant ainsi à l'avancement du droit à l'éducation des enfants handicapés.



© OIT | Bâtiment scolaire construit par le projet « HIMO Bâtiments » de l'OIT accessibles à des personnes à mobilité réduite

- Dans le contexte du renforcement des capacités des intervenants dans la protection de l'enfance sur la protection de l'enfance inclusive pour les personnes handicapées, deux modules de formation ont été élaborés avec le soutien de l'UNICEF pour les membres du réseau de protection de l'enfance.
- L'UNICEF a mis en place des transferts monétaires complémentaires destinés aux enfants et adultes handicapés, afin de mieux répondre à leurs besoins. Ce « top-up d'égalité des chances » a été déployé dans les communes d'Ifotaka et Tataho, bénéficiant 805 personnes.
- Le PAM a réussi à répondre aux besoins alimentaires croissants de la population en donnant la priorité aux individus extrêmement vulnérables, y compris les personnes handicapées. Le nombre total de personnes handicapées enregistré pour recevoir l'assistance est de 19 142. Parmi elles, 5 028 sont des chefs de ménage, dont 46 % sont des femmes.
- Au cours des sessions de distribution d'assistance alimentaire, le PAM, en collaboration avec des partenaires coopérants, a mobilisé les communautés à instaurer des mesures de protection et de responsabilité pour les personnes vulnérables, y compris celles à mobilités réduites. Des zones ombragées et des espaces spécifiques ont été aménagés sur les sites de distribution pour permettre à ces personnes d'attendre confortablement et d'être prioritaires pour recevoir leur aide.

- L'UNFPA a intégré des personnes handicapées dans les efforts de prévention et de réponses aux violences basées sur le genre en situation humanitaire :
 - des consultations ont été menées avec des organisations de personnes handicapées et la communauté pour garantir des réponses humanitaires inclusives dans les régions Atsimo Atsinanana, Fitovinany et Vatovavy ;
 - des kits de dignité adaptés, comprenant un chapeau et des lunettes anti-UV, ont été fournis aux personnes atteintes d'albinisme pour les aider à se protéger contre le cancer de la peau et les maladies oculaires ;
 - Un partenariat opérationnel a été établi avec l'Association des femmes handicapées de Madagascar afin de renforcer l'inclusivité des réponses humanitaires,
 - notamment dans le cadre de la réponse aux violences basées sur le genre au niveau des régions Atsimo Atsinanana, Fitovinany et Vatovavy. Grâce à ce partenariat :
 - 647 élèves et enseignants ont été sensibilisés aux droits des personnes handicapées à travers la Convention relative aux droits des personnes handicapées et l'importance de leur inclusion au sein de la communauté ;
 - 672 personnes handicapées ont été sensibilisées sur leurs droits et la protection contre les violences basées sur le genre ;
 - 5 800 personnes au sein de la communauté ont reçu des informations sur les droits et ont été sensibilisées sur l'importance de l'inclusion ;
 - 69 personnes, composés d'acteurs humanitaires et d'acteurs gouvernementaux/locaux, ont bénéficié de renforcement de leurs capacités sur l'inclusion des personnes handicapées.

Priorité stratégique 3 : Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive

- Dans le cadre de l'initiative « Vikina », le SNU a invité les jeunes à soumettre des propositions de projet ayant un fort potentiel d'impact sur l'accélération des ODD, en mettant l'accent sur l'inclusion des personnes handicapées. Sur les 67 propositions reçues, six provenaient d'équipes comprenant au moins une personne handicapée et trois se concentraient spécifiquement sur l'inclusion du handicap. Les projets sélectionnés bénéficieront du soutien du SNU qui se traduira par une incubation de projet, un renforcement des compétences de vie et de leadership, ainsi que des fonds de démarrage.
- L'UNCDF a aidé à mettre en place le « Tableau de bord de l'économie numérique inclusive », et à évaluer l'inclusion numérique des personnes handicapées et d'autres personnes vulnérables. Cette évaluation constitue actuellement la base pour la rédaction d'une note conceptuelle visant à améliorer l'inclusion.
- Le PNUD a appuyé plusieurs personnes handicapées à Anosy par la promotion de l'entreprenariat vert et bleu.

Annexe B. Les Nations Unies pour les jeunes

L'engagement du SNU à Madagascar pour la jeunesse est alignée avec la stratégie « Jeunesse 2030 » des Nations Unies. Cela se manifeste par l'importance accordée aux jeunes dans l'élaboration et l'exécution de son Plan-cadre de coopération.



Durant l'année 2023, le SNU a lancé une dizaine d'initiatives conjointes qui visent et impliquent les jeunes. Ces initiatives portent sur le soutien à la création de documents ou d'instruments stratégiques qui prennent en compte les jeunes.

- La révision de la Stratégie nationale « Fanoitra » pour l'engagement des jeunes et des adolescents, qui s'étend sur les cinq prochaines années, est alignée avec les ODD et les engagements nationaux en matière de climat. Elle prévoit la création de groupes communautaires des jeunes, en mettant l'accent sur des interventions à haut impact, résilientes et durables (consolidation de la paix et cohésion sociale) pour les membres les plus vulnérables des communautés (les filles et les adolescentes, les enfants et personnes handicapées). Elle vise également à atteindre les populations les plus marginalisées, les populations autochtones, les migrants, les personnes à risque face aux changements climatiques et aux catastrophes liées aux aléas naturels, dans le but de ne laisser personne.
- Un cadre programmatique national 2030-2040 pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, conçu par les jeunes et les ministères sectoriels, a été élaboré avec le soutien du SNU.
- La continuation de la mise en œuvre du système de collecte de données thématiques et sectorielles, qui implique les jeunes, se fait auprès d'un échantillon de plus de 26 000 jeunes U-reporters répartis dans les 24 régions, via un système de messagerie de texte simple.
- 1 500 jeunes ruraux ont obtenu un emploi décent (auto-emploi et salarié) grâce à deux éléments : (i) l'amélioration des compétences, insertion professionnelle, et le développement de l'entrepreneuriat agricole pour les jeunes femmes et hommes ruraux via des pôles durables et innovants ; (ii) la génération de données probantes sur les modèles de pôles développés et testés, facilitée par le programme ProAgro YOUTH.
- Un incubateur axé sur l'énergie durable qui aborde les défis de l'accès à l'emploi, de l'autonomisation des jeunes et des mesures d'adaptation au changement climatique a bénéficié principalement les start-ups dirigées par des jeunes e/ou des femmes qui offrent des solutions énergétiques durables. Il fournira un soutien sous forme de services d'incubation ou d'accélération aux entreprises pour faciliter la commercialisation rapide de nouveaux produits innovants.
- INCUBOOST, un programme de soutien aux incubateurs pour l'entrepreneuriat à Madagascar, vise à renforcer le système d'incubation pour l'entrepreneuriat existant, et à réduire ainsi les taux de chômage élevés parmi les jeunes et les femmes à Madagascar.
- L'initiative BIOCOT favorise l'autonomisation des jeunes en mettant l'accent sur les écoles vertes, la construction d'écoles, et la formation en éducation au développement durable. Cette initiative met un accent particulier sur la sensibilisation des jeunes.
- Dans le secteur de la gouvernance et de la participation, un partenariat a été établi pour la mise en œuvre d'un projet visant à renforcer l'efficacité de la réponse pénale malagasy à la traite des êtres humains et à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, y compris dans le cadre du voyage et du tourisme à Madagascar.

- Ce projet comprend également un soutien pour la protection des jeunes défenseuses et défenseurs des droits humains qui s'engagent dans l'espace civique pour une paix sociale inclusive et durable.
- L'initiative « Vikina : Youth Changemakers » a été mise en place pour appuyer les ambitions et les initiatives novatrices des jeunes en rapport avec les principales thématiques accélératrices des ODD à Madagascar. Cette initiative a été mise en œuvre avec et pour les jeunes, en mettant l'accent sur des projets qui valorisent la liberté d'expression, les droits humains et la transformation socio-économique grâce à l'engagement et à la mobilisation des jeunes et des adolescents.

Durant l'année 2023, le SNU a aussi favorisé les échanges de connaissances et l'accès à de nouvelles opportunités pour les jeunes, dans le contexte d'événements à l'échelle nationale et internationale :




- L'événement « Youth Corner » a été mis en place sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec diverses organisations, tant nationales qu'internationales, dont le SNU. Cet événement avait pour but de stimuler les interactions entre les jeunes et de les renseigner sur les opportunités d'emploi, de stages et de formation disponibles aux niveaux national, régional et international. Il a permis d'aborder des sujets essentiels tels que l'éducation à la paix, l'éducation environnementale et à la lutte contre la corruption, l'engagement civique, le volontariat, le renforcement de la démocratie et la promotion d'activités de loisirs saines, interactives et éducatives.
- Des jeunes malagasy ont pris part au Sommet africain « YOUTHCONNECT ». Cette plateforme panafricaine a pour objectif de développer les aptitudes des jeunes en enrichissant leurs connaissances, leurs expériences et leurs compétences, tout en valorisant leurs idées, leurs innovations et leurs projets. Ce sommet s'est tenu à Nairobi, au Kenya, en décembre.



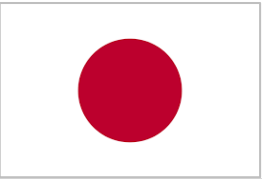


Les jeunes, grâce à l'activation de leurs réseaux, sont des partenaires clés du SNU dans les actions de plaidoyer pour les ODD. On compte parmi eux le Réseau de l'observatoire des jeunes citoyens qui s'engagent pour une gouvernance plus inclusive, efficace et apaisée, ainsi que le Réseau des jeunes défenseurs des droits humains axé sur les questions de gouvernance. Dans le secteur social, le « African Youth and Adolescents Network on Population and Development » et le Réseau des jeunes reporters clubs sont en action. En ce qui concerne la lutte contre le changement climatique, le réseau AIKA et le mouvement scout sont impliqués.

46 jeunes de moins de 30 ans, dont 25 femmes et 21 hommes, soutiennent l'exécution des programmes du SNU à Madagascar en qualité de Volontaires des Nations Unies. Ils sont répartis dans huit localités du pays, à savoir Amboasary, Ambovombe, Antananarivo, Antsiranana, Betroka, Manakara, Toamasina, et Toliara.

Annexe C. Liste de projets conjoints approuvés et/ou en cours de mise en œuvre en 2023

Donateur	Projet	Entités SNU	Budget (USD)	Principaux ODD ciblés
	Financement intégré pour les énergies renouvelables et durables	PNUD, ONUDI, UNCDF	8 748 560	7, 9, 17
 <p>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine</p>	Empowering stakeholders to respond to challenges related to unmanaged internal migration in Madagascar through a human security approach	OIM, PNUD	300 000	10, 13, 15, 16, 17
 <p>FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX</p>	Promotion de la participation civique et politique des jeunes et femmes pour le renforcement du système démocratique et la consolidation de la paix	PNUD, UNFPA, EISA (société civile)	2 750 000	16
	Rapprochement de la justice traditionnelle et formelle pour une meilleure cohésion sociale	HCDH, PNUD, MSIS Tatao (société civile)	3 605 349	16
	Renforcement d'une paix inclusive et durable dans le massif d'Andriy	OIM, PNUD, TKI (société civile)	3 750 000	5, 10, 13, 16, 17
	Jeunes femmes et hommes, acteurs du changement social engagés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix à Madagascar	PNUD, UNFPA, UNICEF	3 000 000	5, 16

Donateur	Projet	Entités SNU	Budget (USD)	Principaux ODD ciblés
 Commission européenne	Opérationnalisation du système d'alerte précoce et des actions anticipatoires dans le Grand Sud	FAO, PAM, PNUD, UNICEF	841 156	13, 16
	INCUBOOST	ONUDI, UNCDF	2 452 612	8
 KfW Bank aus Verantwortung	Projet de soutien à la résilience des populations vulnérables du Sud de Madagascar	PAM, UNICEF	25 935 000	1, 2, 6
Japon 	Projet d'amélioration de la nutrition par une approche multisectorielle dans la Région Amoron'i Mania	FAO, PAM, UNICEF	1 418 000	2, 4, 5, 6, 8

Annexe D. Acronymes, abréviations

Acronymes et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque africaine de développement
BOS	Stratégie relative aux activités opérationnelles
COP	Conférence des Nations Unies sur le changement climatique
HDP	Humanitaire-développement-pérennisation de la paix
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
ODD	Objectifs de développement durable
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PBF	Fonds du Secrétaire général pour la consolidation de la paix
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
SNU	Système des Nations Unies
USAID	US Agency for International Development
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Noms des entités du SNU

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CINU	Centre d'information des Nations Unies
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCDH	Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation Internationale pour les migrations
OIT	Organisation Internationale du travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies de lutte contre le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies
UNDRR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

RAPPORT DES RÉSULTATS 2023

MADAGASCAR



NATIONS UNIES
MADAGASCAR



DÉCENNIE >>>
D'ACTION

Madagascar.un.org | [@UNMadagascar](https://twitter.com/UNMadagascar)